

# L'ÉGLISE SAINT-SERNIN DE BRIVE (CORREZE) : L'APPORT DES FOUILLES

Guy Lintz \*

La fouille de sauvetage programmé à l'emplacement de l'ancienne église Saint-Sernin (ph. 1 et 2) fut conduite de juillet à octobre 1980 en prévision d'importants travaux d'urbanisme prévus à cet endroit (1). Cette fouille faisait suite à une première intervention qui a porté, en 1979, sur le chœur de l'ancienne église Saint-Sernin et sur son environnement. Les résultats de cette opération préliminaire, effectuée sous la responsabilité de F. Moser et G. Roumier, furent particulièrement importants en raison de la découverte de statues et d'une colombe eucharistique dans un puits, de la sépulture bien conservée d'un pèlerin de Saint Jacques-de-Compostelle avec tous ses attributs, d'un four, etc. (2).

La première mention de la paroisse de Saint-Sernin remonte au XIII<sup>e</sup> s. Toutefois, l'hagiographie suggère, pour le culte de saint Sernin, une origine plus ancienne. En effet, le culte de saint Saturnin de Toulouse, martyrisé vers 250, s'est répandu assez rapidement. Il aurait pu être introduit à Brive à la même époque que le culte de saint Martin l'Espagnol, mis à mort à Brive en 407 (3). Mais Grégoire de Tours mentionne seulement l'existence, avant 584, d'une basilique consacrée au saint brivois (4). Une fouille récente conduite à l'intérieur de la collégiale Saint-

Martin a permis de retrouver les vestiges du lieu de culte paléochrétien (5).

Les archives n'offrent, sur cette église, que peu de renseignements, rassemblés par F. Moser. Une vue cavalière de 1566 montre une chapelle avec deux fenêtres ouvertes sur le mur gouttereau sud et une autre sur le pignon ouest. Un plan, dressé au XVIII<sup>e</sup> s. par Massénat, figure un bâtiment constitué d'une nef et d'un chœur rectangulaire. L'orientation de la nef diffère légèrement de celle du chœur. Le registre des délibérations du conseil municipal nous apprend que l'église Saint-Sernin fut détruite entre le 26 novembre 1773 et le 13 avril 1794. Par la suite, nous connaissons assez bien les différents éléments qui ont succédé à l'église :

- 1807 : croix en fer forgé en témoignage d'une mission (d'où le nom de place de la Croix-de-Mission) ;
- 1875 : la place est baptisée place Treilhard. La même année, A. La Faure se préoccupe du mauvais état de la place qui servait de marché ;
- 1884 : inauguration d'une halle ;
- 1950 : démolition de la halle pour faire place à un square (le square de Nussac) ;

\* En collaboration avec Pierre-Yves Demars qui a assuré le suivi de la fouille de Saint-Sernin et a effectué la plus grande partie des relevés.

(1) Ont participé à la fouille : J.-L. Bocquin, M.-H. Boisseuil, C. Champougny, J.-C. Coulié, P. Dauliat, E. Faure, O. Faure, J.-M. Garrigue, T. Giacoia, M.-C. Jardel, S. Laureço, F. Milor, H. Roman, T. Roman, P. Texier, D. Vialard. Nous les remercions ainsi que C. Delhotte qui a mis les relevés au propre et la Ville de Brive qui a participé au financement de cette fouille et nous a assuré le concours des services municipaux.

(2) COLLECTIF, Les fouilles de l'ancienne église Saint-Sernin de Brive, en 1979, dans *Bull. de la Soc. Scient., Hist. et Archéol. de la Corrèze*, t. 101, 1980, p. 175-225.

(3) J.-M. DESBORDES, Les lieux de culte à Brive au premier millénaire, *id.*, p. 177-180.

(4) GREGOIRE DE TOURS, *Historia Francorum*, VII, 10.

(5) G. CANTIE, Saint-Martin de Brive : édifices paléochrétiens et pré-romans, dans *Trav. d'Archéol. Limousine*, vol. 8, 1988, p. 67-79.

— 1960 : le square est remplacé par un parking goudronné.

La fouille de sauvetage programmé devait préciser les origines de l'ancienne église. En effet, les sondages n'avaient permis de reconnaître que le chœur de l'édifice. Trois éléments ont guidé la conduite de la fouille :

- l'examen du plan Massénat de 1748 (fig. 1) ;
- la prise en compte des modifications apportées au site depuis la démolition de l'église (élargissements des rues, tranchées creusées pour les égouts, l'eau, l'électricité...);
- les résultats des sondages qui ont précédé la fouille.

En raison des diverses contraintes, seules la nef et l'entrée pouvaient être fouillées dans les limites de la surface réservée au stationnement.

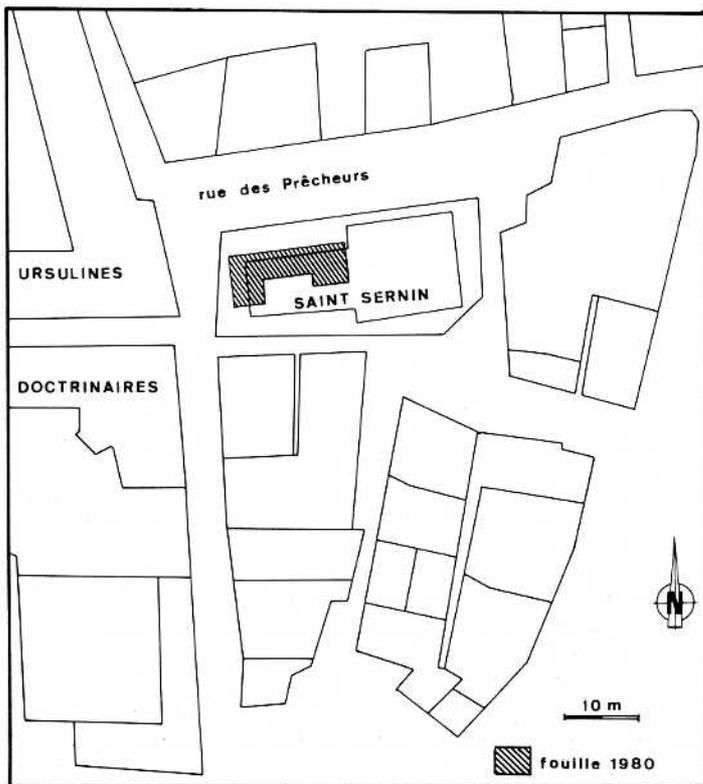


Fig. 1. - Localisation de la fouille d'après le plan Massénat.

## LA FOUILLE

### □ Fouille du secteur I

Dans un premier temps, un secteur de 30 m<sup>2</sup> fut ouvert dans la partie ouest de la Place-de-la-Mission (fig. 3). Cet emplacement correspondait au mur ouest de l'église d'après le plan Massénat. C'était aussi le point le plus haut de la place, celui qui devait donc présenter la plus importante élévation.

Sous le revêtement du parking, la surface comportait des remaniements dus à l'implantation du square et à la construction d'un mur de soutènement le long de la rue des Prêcheurs. Sous 0,15 m de terres remaniées sont apparus :

## LOCALISATION DES SECTEURS DE FOUILLE ET DES COUPES

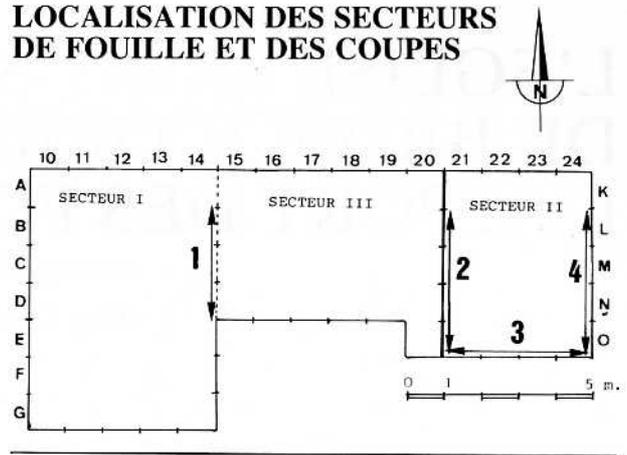


Fig. 3. - Localisation et légende des coupes.

— un mur en grand appareil avec un départ à angle droit (orienté nord-sud avec un retour vers l'est à partir de l'angle nord) ;

— des dalles de grès rouge en partie brisées, placées à plat, à l'ouest du mur et contre lui ;

— des pierres placées de chant, visibles à l'ouest des dalles de grès rouge, formaient des caissons ;

— la terre de remplissage renfermant des ossements épars.

Quelques-uns, trouvés en connexion, appartenaient à des sépultures bouleversées. Au sud du mur, de nombreux matériaux de construction (pierres de taille, mortier, etc.) étaient mêlés à la terre.

Très vite, une distinction s'est faite entre l'ouest et l'est du mur :

— A l'ouest, après enlèvement des dalles de grès rouge, sont apparus sept caveaux contigus séparés par des pierres de réemploi placées de chant. Certaines étaient des fragments de parois de sarcophages dont le fond pouvait subsister en place. A l'est, ces caveaux s'appuyaient contre le mur de l'église ; à l'ouest, ils étaient limités par un muret en pierres sèches. Plusieurs squelettes pouvaient se trouver dans le même caveau (ph. 3 et 4).

En moyenne, ces caveaux mesuraient 2 m de long, 0,45 m de large et 0,40 m de profondeur.

La tranchée de fondation du mur, large de 0,50 à 0,70 m, avait servi d'ossuaire. Elle renfermait une quantité considérable d'ossements groupés par catégories : crânes, os longs...

— A l'est, sous les remblais du square, est apparue une couche de couleur jaune (couche 2) avec plusieurs sépultures. Au-dessous, une couche plus sombre (brune à brun-noir) renfermait également des sépultures dont certaines ont mutilé des sarcophages antérieurs qui reposaient sur le sol naturel (couche 4). Comme à l'extérieur, la tranchée de fondation du mur avait servi d'ossuaire (fig. 4, coupe n° 1).

### □ Fouille du secteur II

Les vestiges d'architecture retrouvés au cours de la fouille du secteur I différaient totalement de ceux rencontrés au cours du sondage de 1979. Un second secteur de fouille fut donc ouvert en limite de ce sondage.

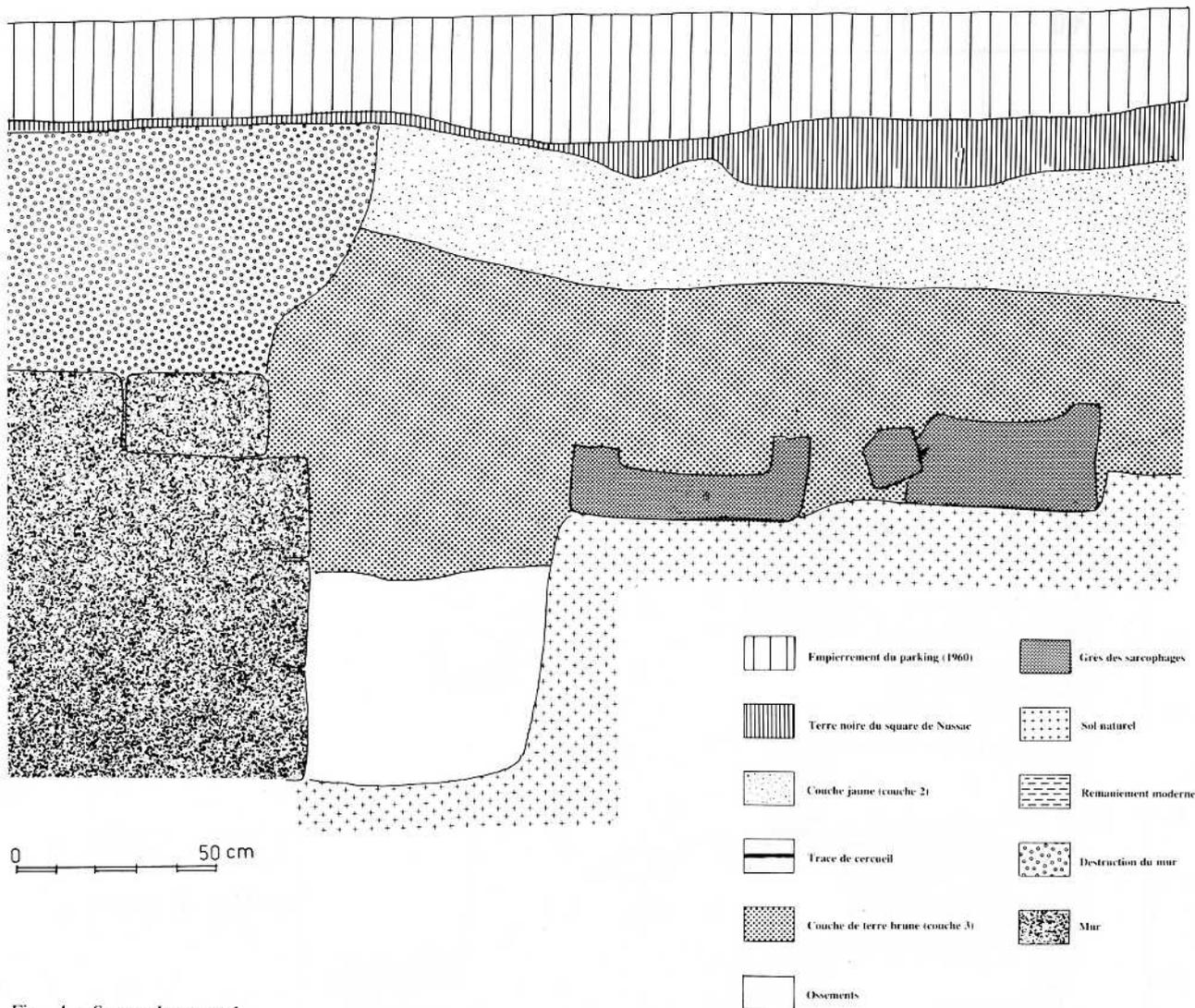


Fig. 4. - Secteur 1 - coupe 1.



Photo n° 3 : Les caveaux en dalles placées de chant appuyés contre le mur ouest de l'église (vue prise du sud).



Photo n° 4 : Muret limitant, à l'ouest, les dalles placées de chant.

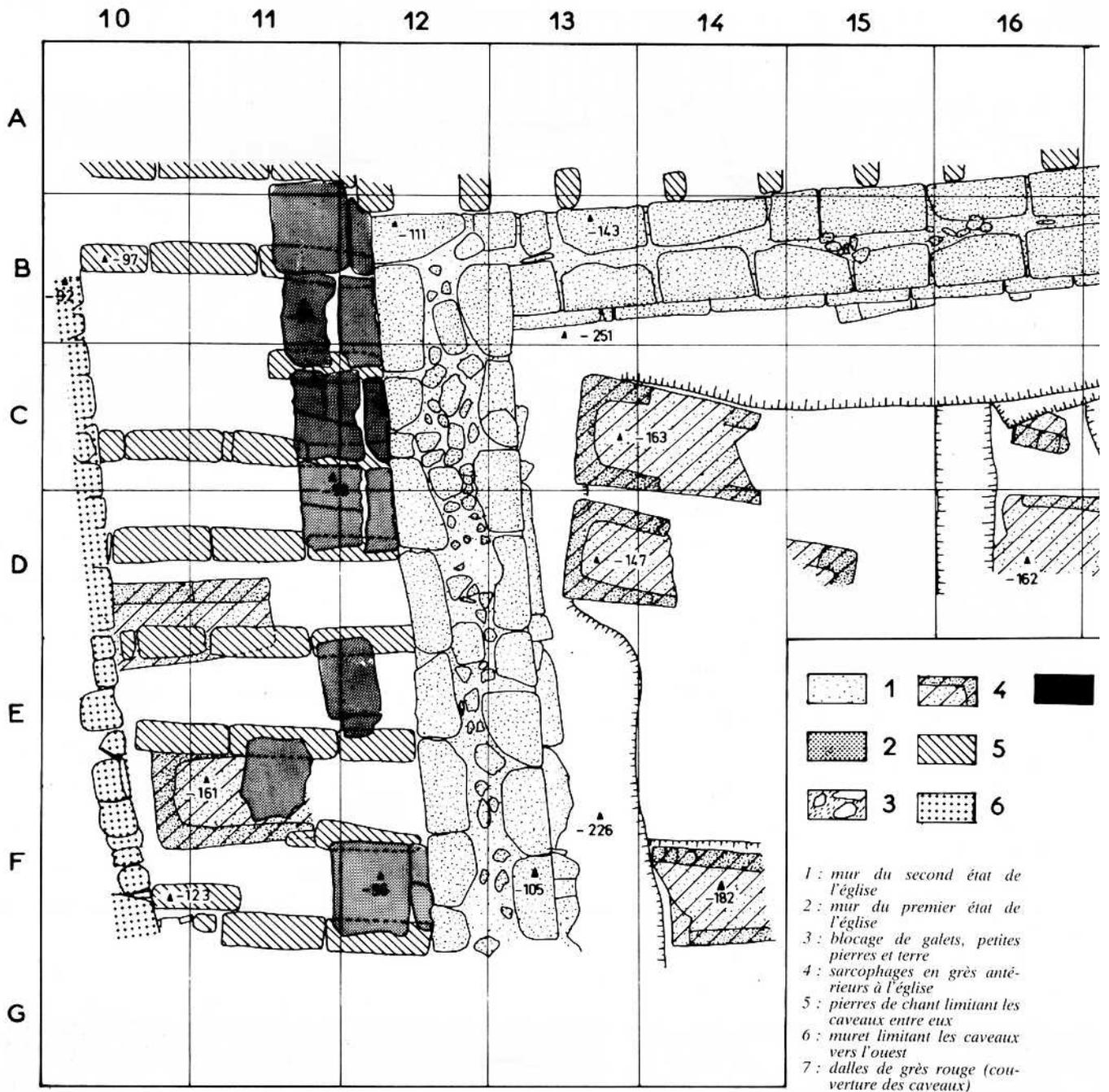


Fig. 2. - Plan d'ensemble de la fouille :

Au nord, fut mis au jour un ensemble de maçonneries comprenant trois types de constructions (fig. 2; ph. 5);

— un mur en moyen appareil fondé sur des fragments de sarcophages et jointoyé de mortier jaune pauvre en chaux;

— un parement extérieur en grand appareil identique à celui du mur rencontré dans le secteur I et placé dans le même alignement;

— un galetage lié par de la terre noire et appuyé intérieurement contre le mur en moyen appareil.

La stratigraphie de ce secteur rappelait celle rencontrée dans le secteur I, à l'est du mur, soit, de haut en bas :

— une couche de terre noire provenant du square (épaisseur : 0,20 m);

— une couche de terre jaune avec de très nombreuses sépulture en cercueils, souvent enchevêtrées (épaisseur : 0,30 à 0,40 m);

— une couche de terre brune incluant également de très nombreuses sépultures;

— le sol naturel faiblement entaillé par des fosses. C'est aussi sur cette couche que reposaient des fragments de fonds de sarcophages (fig. 5, 6 et 7, coupes n° 2, 3 et 4).

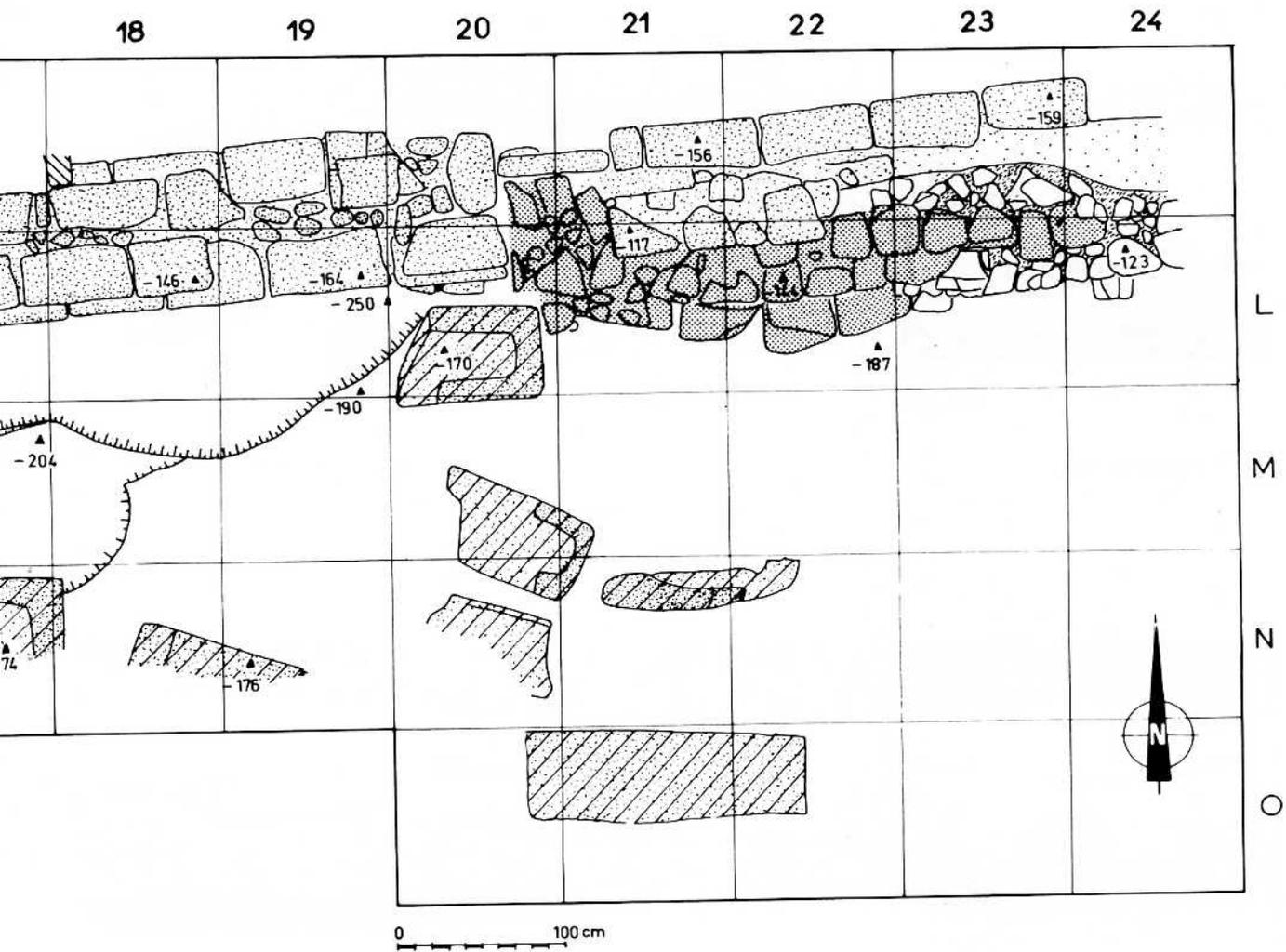


Photo n° 5 : Fondation du mur de la première église.

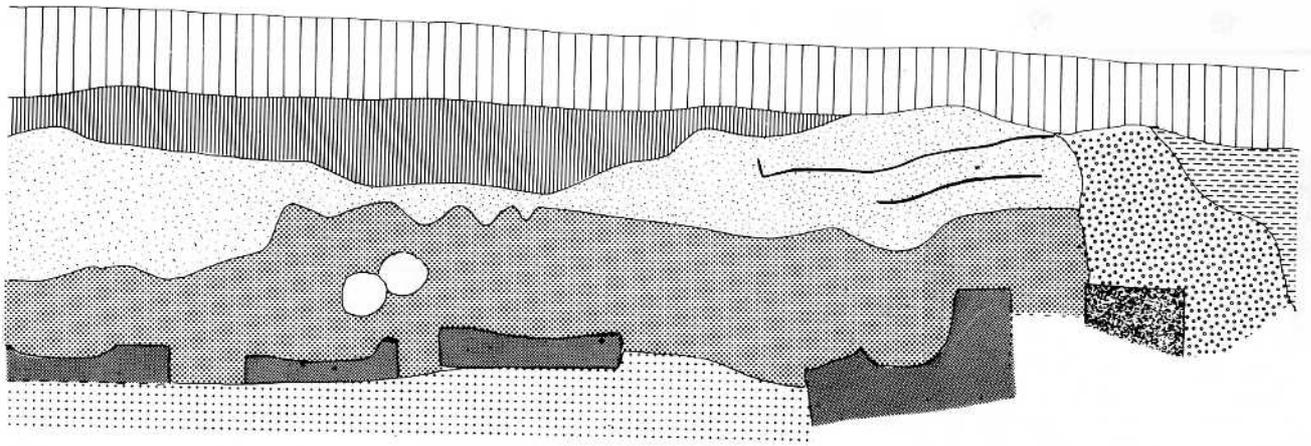


Fig. 5. - Secteur II - coupe 2.

0 50 cm

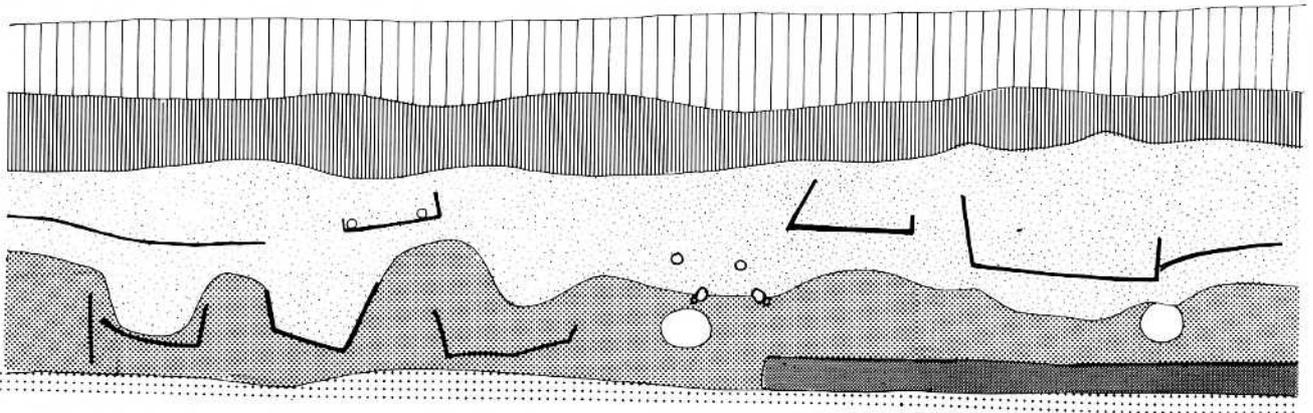
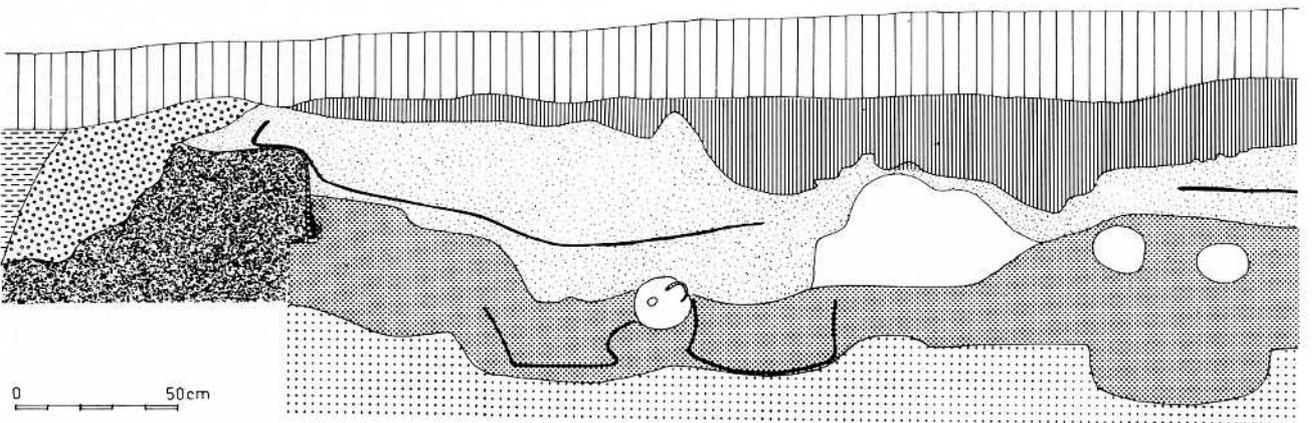


Fig. 6. - Secteur II - coupe 3.

0 50 cm



0 50 cm

Fig. 7. - Secteur II - coupe 4.

|   |  |  |  |
|---|--|--|--|
|  Empierrement du parking (1960)  |  Trace de cercueil                |  Grès des sarcophages |  Destruction du mur |
|  Terre noire du square de Nussac |  Couche de terre brune (couche 3) |  Sol naturel          |  Mur                |
|  Couche jaune (couche 2)         |  Ossements                        |  Remaniement moderne  |  |

### □ Fouille du secteur III

La fouille de ce secteur a établi la jonction entre les secteurs I et II. Elle a permis de découvrir l'extrémité ouest du mur en moyen appareil et la totalité du mur en grand appareil qui, à un endroit, était plaqué d'un galetage identique à celui rencontré dans le secteur II.

A l'intérieur de l'église (au sud du mur), la stratigra-

phie est identique à celle du secteur précédent. La tranchée de fondation du mur en grand appareil avait, là encore, servi d'ossuaire (ph. 2, 6 et 7).

A l'extérieur (au nord du mur), des pierres de chant espacées régulièrement pouvaient correspondre à l'extrémité de caveaux appuyés contre le mur. Ces caveaux ont été détruits par la construction du mur de soutènement bâti en bordure de la rue des Prêcheurs.



Photo n° 2 : Vue d'ensemble de la fouille prise de l'est :

- au premier plan : le mur de la première église ;
- au second plan : la nef de la seconde église avec la tranchée de fondation et les fragments de sarcophages en grès qui reposent sur le sol naturel ;
- au dernier plan : le mur ouest et les caveaux.



Photo n° 6 : Ossuaire dans la tranchée de fondation du mur de la seconde église : amas d'os longs.

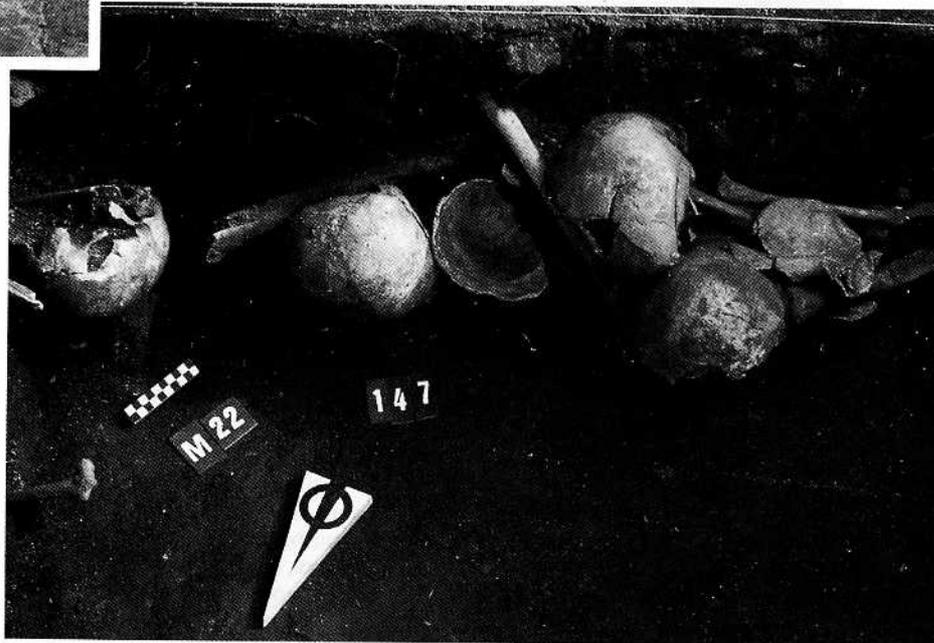


Photo n° 7 : Ossuaire dans la tranchée de fondation du mur de la seconde église : amoncellement de crânes.

# LES RESULTATS

Les renseignements acquis au cours de cette campagne de fouilles concernent l'architecture de deux églises qui se sont succédé sur l'emplacement d'une nécropole antérieure. Ces églises ont elles-mêmes abrité de nombreuses sépultures.

## □ La nécropole avec sarcophages

Une douzaine de fragments de sarcophages en grès reposaient encore sur le sol naturel constitué par les sables d'une terrasse de la Corrèze (ph. 8). Tous sont antérieurs aux différentes constructions reconnues au cours de cette campagne de fouilles. En effet, des fragments sont réutilisés en fondation des murs des deux églises successives. Ils sont constitués d'une cuve monolithe en grès de forme trapézoïdale sans réserve céphalique. Certains sont presque rectangulaires à la tête et s'amincissent seulement à partir des épaules.



Photo n° 8 : Deux fragments de sarcophages dans l'angle intérieur nord-ouest de la seconde église.

|                      |             |             |
|----------------------|-------------|-------------|
| Dimensions :         | extérieur   | intérieur   |
| longueur             | 2 m env.    | 1,70 m env. |
| largeur max.         | 0,70-0,75 m | 0,40-0,45 m |
| largeur<br>aux pieds | 0,50-0,55 m | 0,25 m      |

Il est probable qu'un petit nombre seulement de ces sarcophages nous est parvenu car de nombreux fragments sont utilisés soit en fondation des murs, soit en parois des tombeaux extérieurs à l'église. D'après les fragments mis au jour, les sarcophages, orientés vers l'est, formaient des rangées dans lesquelles ils étaient placés côte à côte, à quelques centimètres les uns des autres.

## □ La première église

Nous avons retrouvé la base du mur nord de la nef ainsi que le départ du mur sud entièrement détruit par l'implantation des sépultures. Le mur est presque exclusivement fondé sur des fragments de sarcophages. Il a été en grande partie détruit avant la construction de la seconde église à laquelle il sert de fondation. La hauteur maximum conservée ne dépasse pas 0,64 m. Il en subsiste une assise au-dessus des blocs de fondation et une assise en retrait de 0,20 m par rapport à la première. Les moellons utilisés pour cette seconde assise, qui doit correspondre au départ de l'élévation du mur, mesuraient 0,15 m de haut pour une longueur variant de 0,25 m à 0,30 m. La chaux du mortier qui les liait avait en grande partie disparu. L'épaisseur de ce mur n'a pu être mesurée. Toutefois, l'épaisseur, au départ du retour, approche 0,80 m au niveau de la fondation.

## □ La seconde église

Les structures reconnues dans les trois secteurs fouillés appartiennent à la partie nord du mur ouest et au mur nord de la nef.

Dans l'ensemble, les murs sont construits en assises régulières de gros blocs de grès assemblés à joints vifs. Les pierres sont calées par des fragments d'ardoise ou des galets plats. Les plus grands de ces blocs mesurent 0,80 m de long. Le remplissage interne est constitué de pierres et de galets noyés dans un mortier maigre. Son épaisseur est de 0,85 m pour le mur ouest et 0,70 m pour le mur nord.

Seule la première rangée de pierres, à la base de la fondation, est irrégulière et déborde légèrement l'aplomb du mur. Elle comprend des fragments de sarcophages. La tranchée de fondation existe des deux côtés du mur; elle a entaillé le sol naturel sur une profondeur de 0,80 m. Les pierres utilisées sont du "brasier" (grès local grossier), à l'exception des pierres d'angle en grès de Grammont.

De toute évidence, ces murs appartiennent à l'église figurée sur le plan Massédat.

## □ La nécropole contemporaine des églises (fig. 8 à 12)

La réutilisation des caveaux, le nombre important des inhumations recoupées par d'autres plus récentes et l'abondance d'ossements épars montrent que les sépultures se sont succédé à un rythme accéléré tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des églises. Déjà, lors de la construction de la seconde église, les tranchées de fondation ont détruit de nombreuses sépultures dont les ossements furent regroupés, par catégories, dans le fond de la tranchée qui a servi d'ossuaire.

Dans ces conditions, seules les sépultures les plus récentes nous sont parvenues à peu près intactes. En dehors des réutilisations de caveaux, la plupart des inhumations étaient en cercueils qui se discernaient aisément dans la couche 2 où le bois putréfié formait

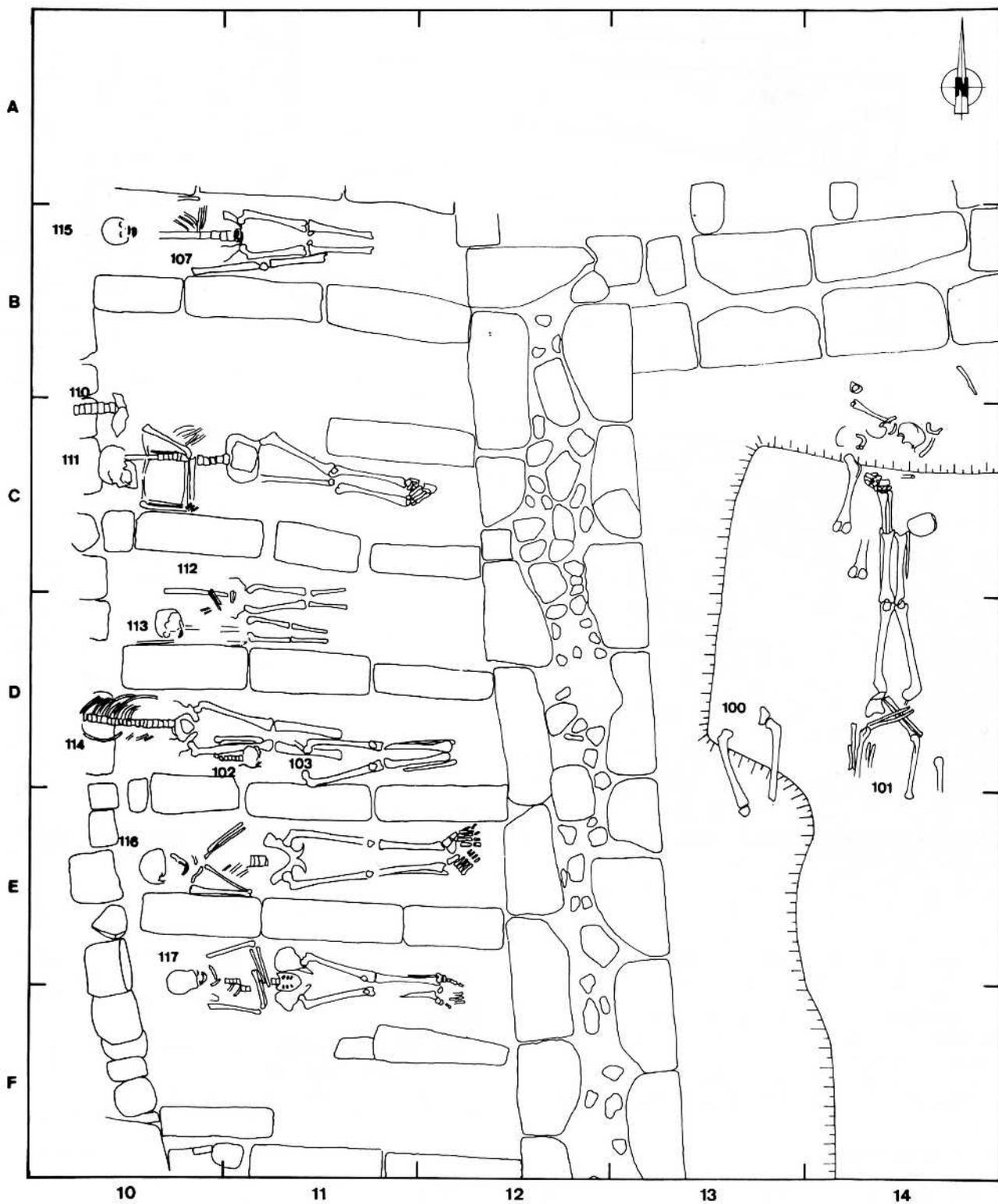


Fig. 8. - Sépultures du secteur I.

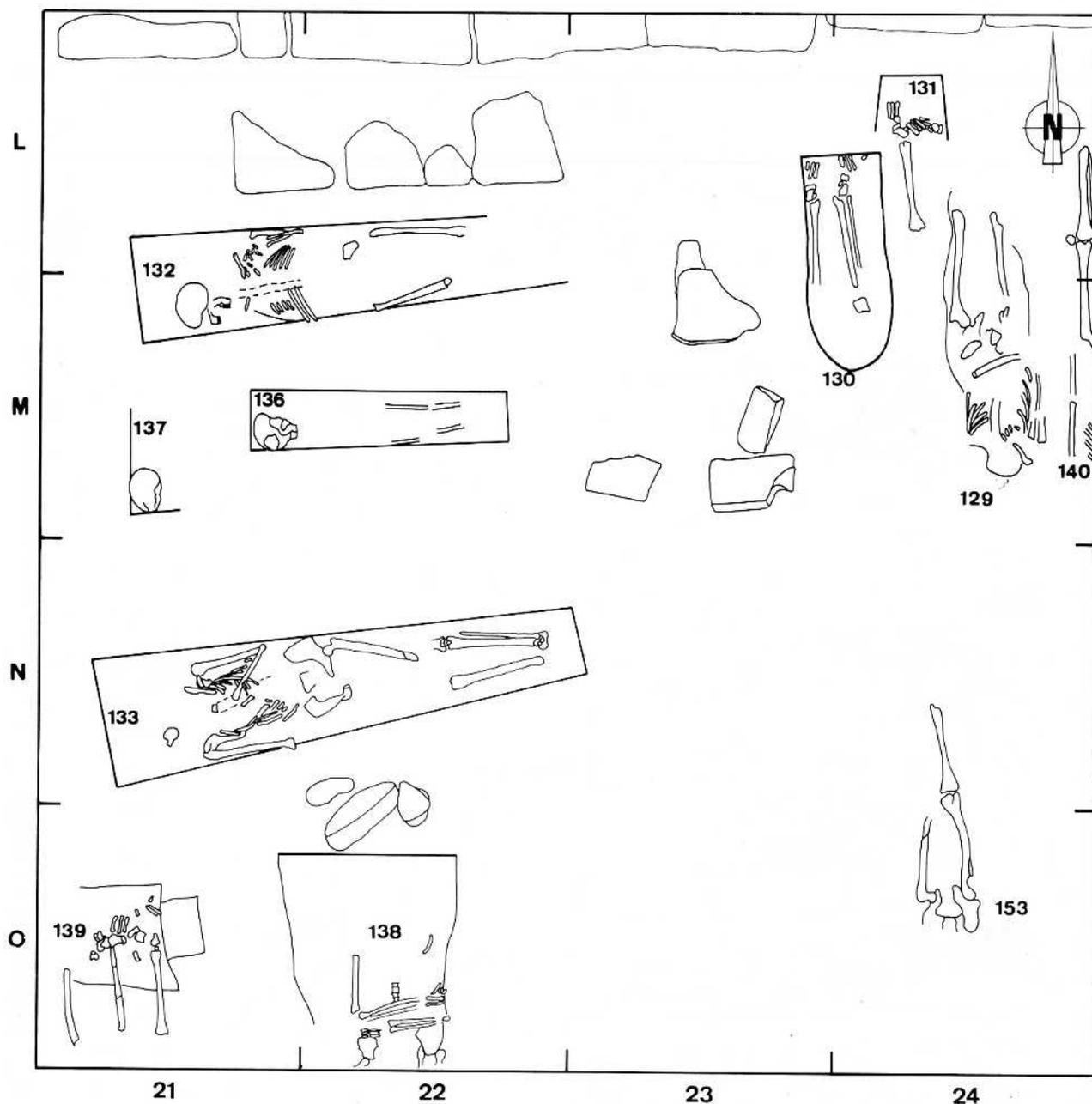


Fig. 9. - Sépultures du secteur II - 1<sup>er</sup> niveau.

des traces noires. Par contre, ces traces ressortaient moins bien dans la couche 3 beaucoup plus sombre.

**Orientation.** Les sépultures sont orientées suivant les points cardinaux, soit parallèlement aux murs des églises. L'orientation ouest-est (tête à l'ouest) représente 58 % des cas ; 19 % des sépultures sont orientées nord-sud et 18 % sud-nord ; enfin, 5 % ont la tête à l'est.

L'orientation traditionnelle ouest-est demeure donc la plus fréquente ; elle n'est pas due au hasard car 5 % seulement des tombes ont une direction inverse. Par contre, les tombes perpendiculaires à cet axe ouest-est pouvaient avoir la tête au nord ou au sud.

**Les cercueils** sont en principe adaptés aux mensurations des défunts, tant pour la longueur que pour la largeur. Certains sont très étroits (sépulture 164). Les

longueurs relevées pour des sépultures d'adultes varient entre 1,55 m et 1,83 m, les largeurs à la tête de 0,37 m à 0,53 m et les largeurs aux pieds de 0,18 m à 0,25 m.

**Position des squelettes.** Sauf une exception, tous les squelettes reposaient sur le dos, les jambes allongées. Le corps du défunt devait être enfermé dans un linceul dont on retrouve les épingles utilisées pour l'attacher. Les bras étaient repliés sur le ventre ou ramenés sur la poitrine et, plus rarement, allongés le long du corps.

#### □ *Le mobilier*

Le mobilier recueilli au cours des fouilles se répartit en plusieurs catégories d'intérêt très inégal.

#### — LE MOBILIER GALLO-ROMAIN

Il est représenté par de menus tessons répartis dans

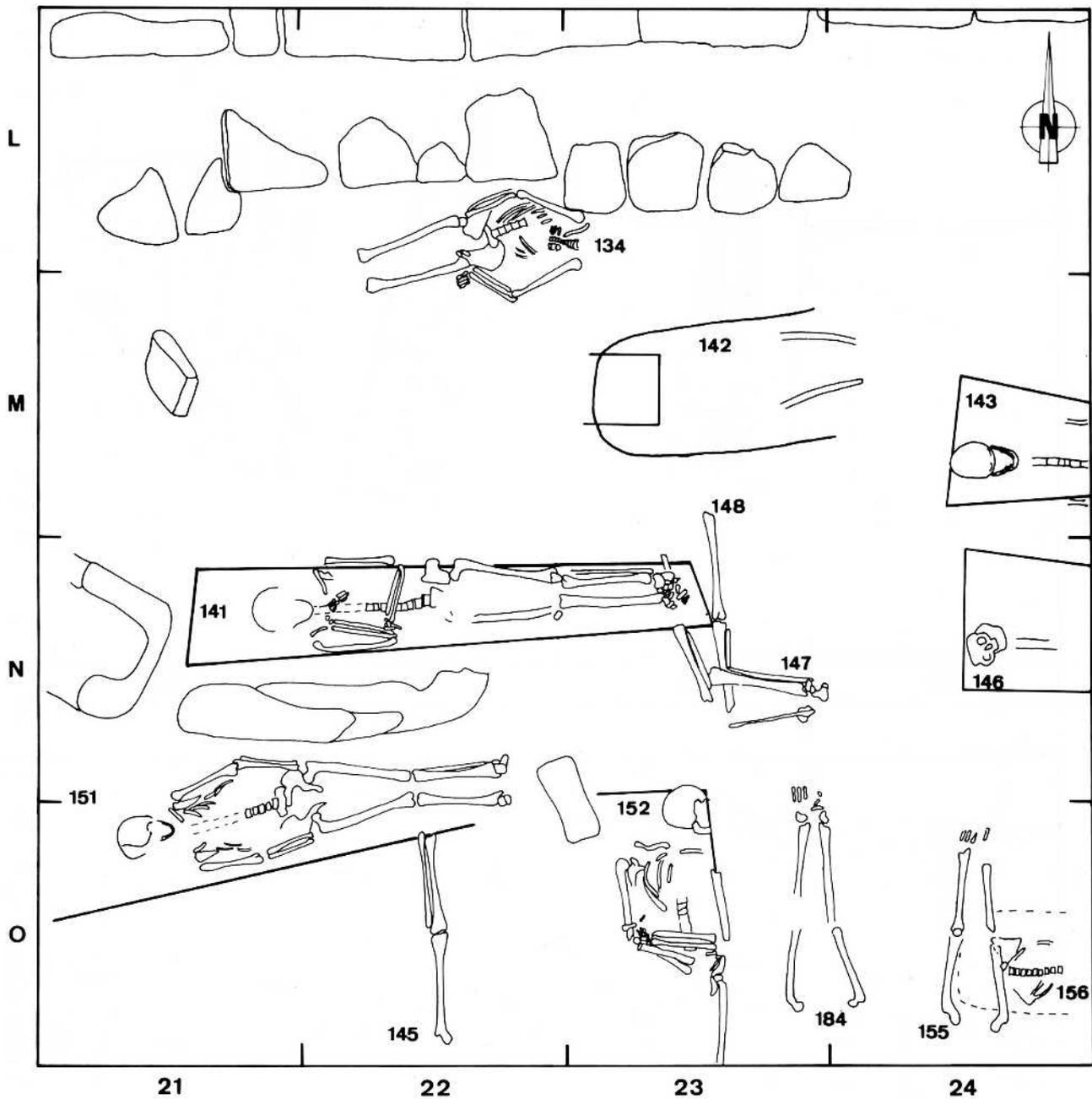


Fig. 10. - Sépultures du secteur II - 2<sup>e</sup> niveau.

les terres et mélangés à du matériel plus récent. Deux éléments notables :

- un tesson provenant d'un vase Drag. 29. La pâte orangée contient une forte proportion de mica, ce qui exclut une provenance des ateliers ruthènes ;
- un fragment de statuette en terre cuite rougeâtre revêtu d'un engobe blanc (queue de pigeon).

#### — LE MOBILIER ISSU DES SEPULTURES

C'est en principe un matériel récent, contemporain des dernières sépultures et par conséquent du XVII<sup>e</sup> ou XVIII<sup>e</sup> siècle. Cependant, peu de sépultures ont livré un mobilier en place. Il s'agit avant tout de bagues et de perles de chapelets.

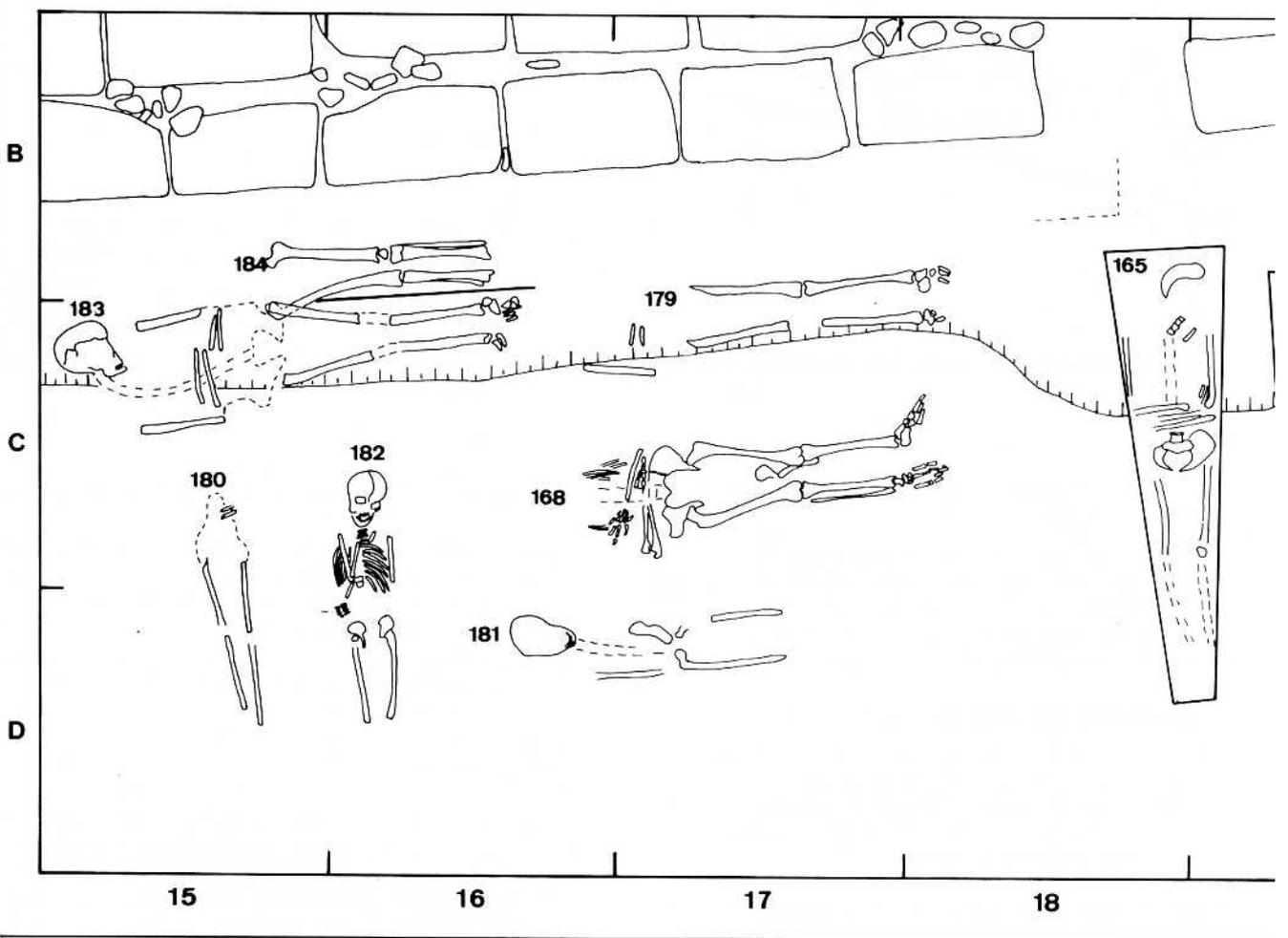
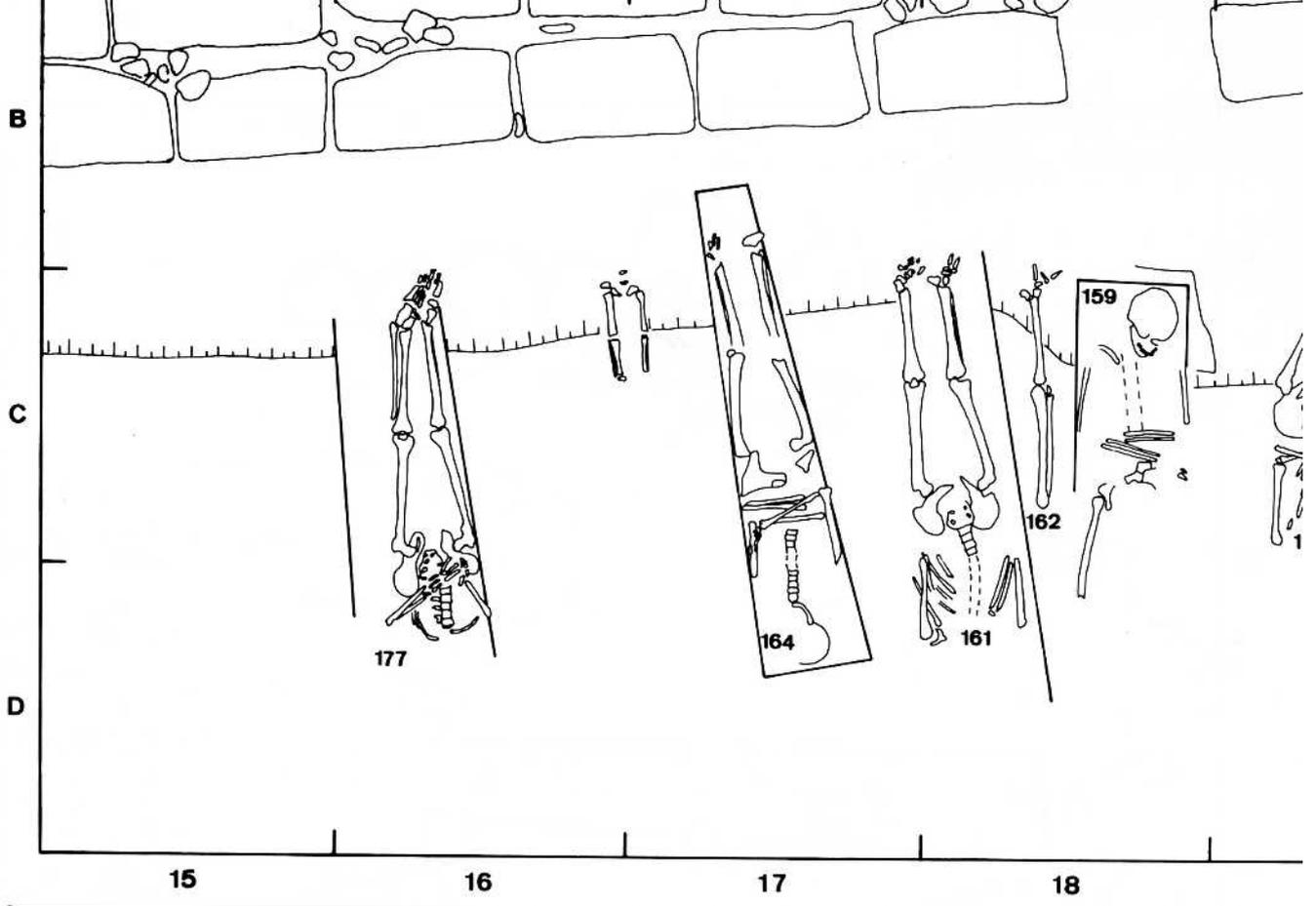
**Sépulture 100** : cinq perles de verre translucide blanc ornées de bossettes trouvées au niveau de la poitrine.

Elles mesurent 8 à 10 mm de long pour 9 mm de diamètre.

**Sépulture 134** : vingt-et-une petites perles bleues de 5 mm de diamètre et cinq petites perles blanches de 2 mm. Sous la sépulture, une monnaie très usée : probablement un double tournois.

**Sépulture 160** : sur le bassin, chapelet de cinquante perles polyédriques en verre jaune de 10 mm de diamètre et de 5 perles de même forme mais de couleur bleutée mesurant 13 mm de diamètre. La main gauche portait un anneau constitué d'un jonc cylindrique de 17 mm de diamètre intérieur (ph. 9).

**Sépulture 161** : un chapelet de perles sphériques en buis se composait de quarante-neuf perles d'un diamètre de 5 à 6 mm, trois de forme légèrement ovalaire d'un diamètre de 7 mm et deux d'un diamètre de 9 mm. Il comportait une petite croix de bronze ornée d'un



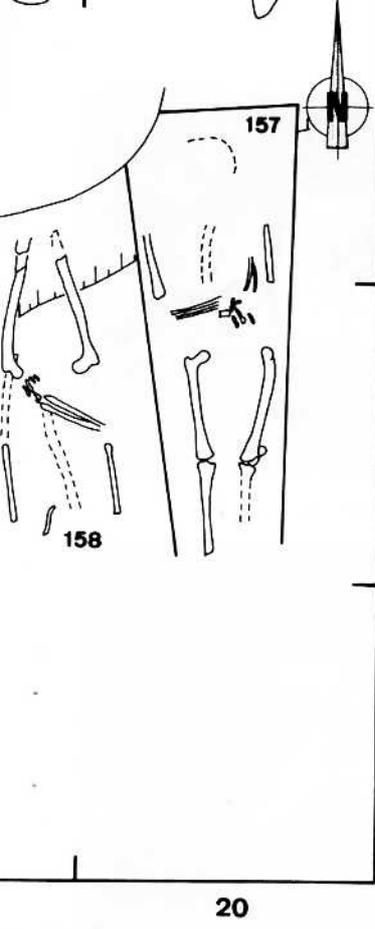


Fig. 11. - Sépultures du secteur III - 1<sup>er</sup> niveau.

20

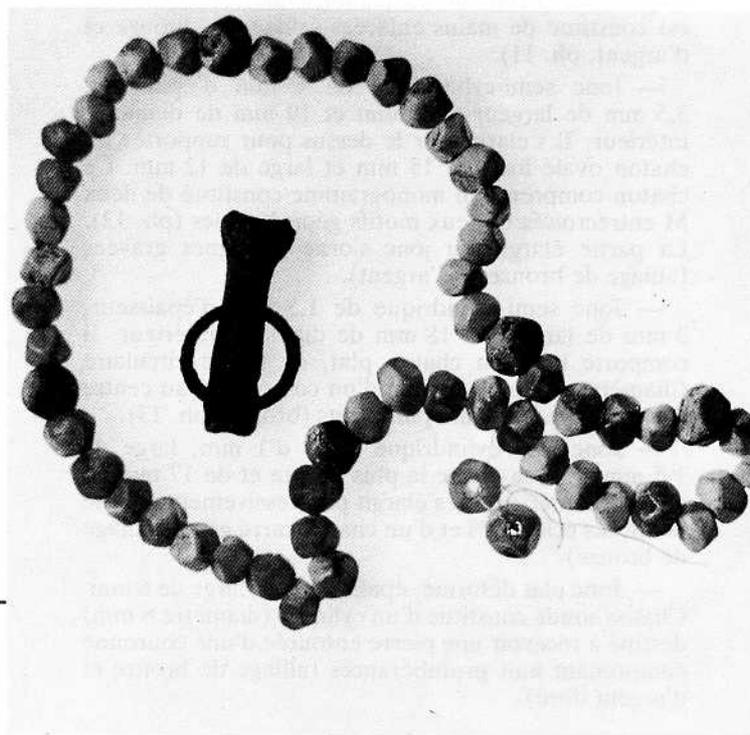


Photo n° 9 : Mobilier de la sépulture 160.

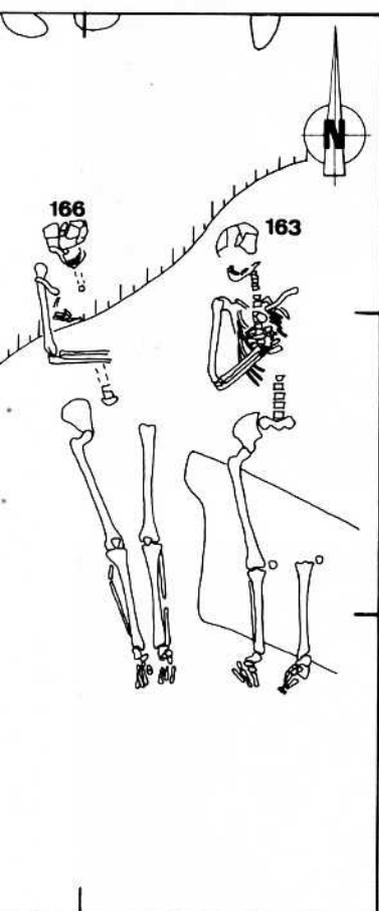


Fig. 12. - Sépultures du secteur III - 2<sup>e</sup> niveau.

20

Christ sur l'avert et de symboles trop effacés pour être décrits sur le revers (long. : 40 mm ; larg. : 27 mm).

**Sépulture 163** : bague usée à la main droite : jonc aplati de 18 mm de diamètre intérieur, 6 à 7 mm de largeur et 2 mm d'épaisseur.

**Sépulture 168** : à la main droite, bague brisée : jonc très fin orné d'un petit cabochon ovale de même métal mesurant 6 mm de long et 4 mm de large. A hauteur de la main gauche, se trouvaient :

— cinq perles sphériques en bois de 10 mm de diamètre et 9 mm de long ;

— cinq autres de même matière mais de 6 à 8 mm de diamètre et 6 à 7 mm de longueur ;

— trois perles de verre de couleur bleu foncé et de section carrée, mesurant 4 mm de côté et 5, 7 et 8 mm de long ;

— deux perles polyédriques en matière noire de 7 mm de long et 7 mm de diamètre ;

— deux perles de 7 mm de long et 4 mm de diamètre, façonnées dans une matière indéterminée.

#### LE MOBILIER TROUVE HORS DES SEPULTURES

##### Les bagues

— Jonc semi-cylindrique brisé : 1 mm d'épaisseur, 2,5 mm de large, comportant une cuvette ovale longue

de 10 mm, large de 8, destinée à recevoir une pierre (bronze).

— Jonc cylindrique de 3 mm de section et 18 mm de diamètre intérieur. Il comporte un petit chaton plat soudé sur le jonc et constitué d'un ovale de 8 mm de long, 6 mm de large, orné d'une croix de Saint-André gravée (bronze, ph. 10).

— Jonc semi-cylindrique de 3 mm de large, 1,5 mm d'épaisseur et 190 mm de diamètre intérieur. Le décor est constitué de mains enlacées (alliage de bronze et d'argent, ph. 11).

— Jonc semi-cylindrique de 1 mm d'épaisseur, 3,5 mm de largeur minimum et 19 mm de diamètre intérieur. Il s'élargit sur le dessus pour supporter un chaton ovale long de 15 mm et large de 12 mm. Ce chaton comprend un monogramme constitué de deux M entrecroisés et deux motifs géométriques (ph. 12). La partie élargie du jonc s'orne de lignes gravées (alliage de bronze et d'argent).

— Jonc semi-cylindrique de 1,5 mm d'épaisseur, 3 mm de largeur et 18 mm de diamètre intérieur. Il comporte un petit chaton plat, de forme circulaire (diamètre : 9 mm) et orné d'un cœur placé au centre d'une rosace de cœurs plus petits (bronze, ph. 13).

— Jonc semi-cylindrique épais d'1 mm, large de 1,5 mm dans sa partie la plus étroite et de 17 mm de diamètre intérieur. Il s'élargit progressivement, s'orne de motifs échancrés et d'un chaton carré gravé (alliage de bronze).

— Jonc plat déformé, épais d'1 mm, large de 6 mm. Chaton soudé constitué d'un cylindre (diamètre 8 mm) destiné à recevoir une pierre entourée d'une couronne comprenant huit protubérances (alliage de bronze et d'argent doré).

#### Les anneaux

Les anneaux recueillis dans les terres, au nombre de 26, sont en bronze ou en alliage de bronze et d'argent. Ils se divisent en trois groupes :

- jons cylindriques (11 exemplaires) ;
- jons semi-cylindriques (13 exemplaires) ;
- jons plats (2 exemplaires).

Les anneaux à jons cylindriques comprennent de petits anneaux très fins (moins d'un millimètre de section pour un diamètre intérieur de 14 mm) et de grands anneaux (2,5 mm de section pour un diamètre intérieur de 18 mm). Les anneaux à jonc semi-cylindriques se rencontrent dans toutes les tailles, de 16 à 19 mm de diamètre interne ; ceux de 17 mm, au nombre de 7, semblent plus fréquents. Les deux anneaux à jonc plat possèdent un diamètre intérieur de 20 mm.

#### Les monnaies

Seules 46 des 56 monnaies recueillies sont identifiées. La plus ancienne date de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle (Raymond de Cornil, évêque de Cahors de 1280 à 1293). D'autres sont de la même époque ou un peu plus récentes : obole des vicomtes de Turenne, denier de Jean III, vicomte de Limoges (1301-1305). Vient ensuite des monnaies royales (dont un demi Guénaud de Charles VII), des monnaies papales (Pie V et Clément VIII). Enfin, les plus nombreuses sont des doubles-tournois de Louis XIII ou de Gaston d'Orléans (une trentaine) ; viennent ensuite un demi-douzain et deux liards de Louis XIV.



Photo n° 10 : Bague avec croix de Saint-André.



Photo n° 11 : Bague aux mains enlacées.



Photo n° 12 : Bague avec monogramme.



Photo n° 13 : Bague.

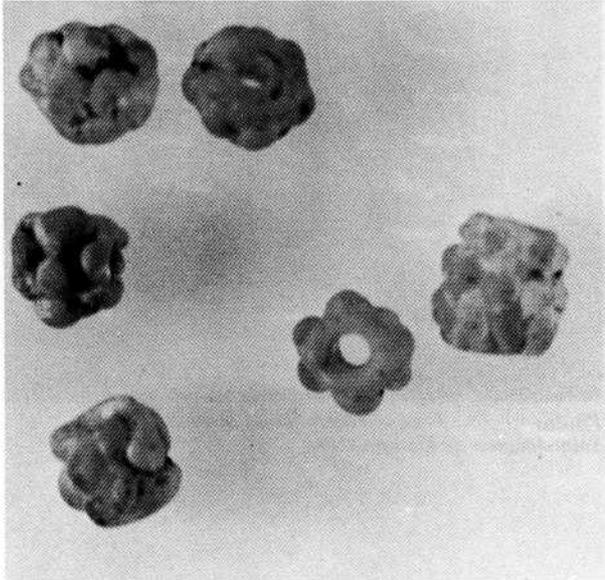


Photo n° 14 : Perles de verre de la sépulture 100.

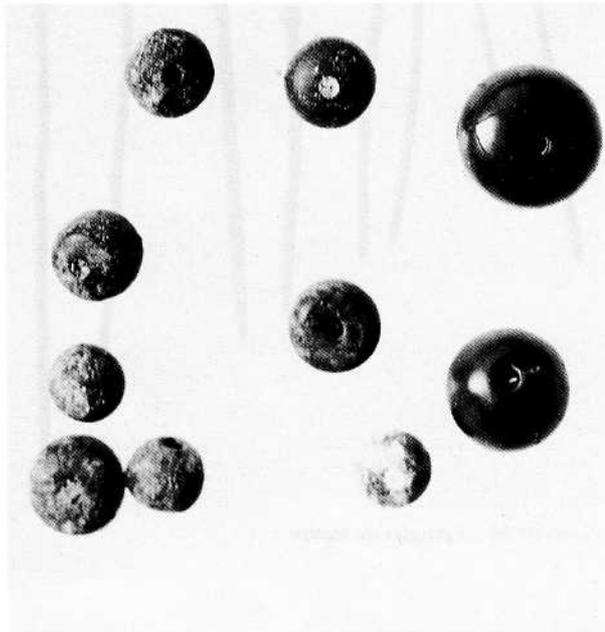


Photo n° 15 : Perles sphériques noires découvertes à la base d'un ossuaire.

## Les perles

Les nombreuses perles retrouvées en liaison avec un squelette ou éparées dans les terres appartiennent à des chapelets ou à des colliers.

Deux chapelets furent découverts en place dans les mains des défunts inhumés dans des cercueils (S. 160 et S. 161). Une sépulture (S. 168) a livré une dizaine de perles en buis et un bâtonnet perforé en long et en travers permettant de raccorder la partie terminée par une croix au reste du chapelet. D'autres perles, en verre bleu ou en lignite, se trouvaient à proximité sans qu'il soit possible d'établir un lien entre elles et les restes du chapelet.

Deux sépultures (S. 100 et S. 132) ont livré cinq perles groupées. Nous ne connaissons pas la fonction de ces perles cylindriques dont la surface est couverte de deux rangées de protubérances (ph. 14). Dans la sépulture 132, ces perles furent découvertes à la main gauche, posée sur l'épaule. Deux sépultures ont également livré des colliers. 21 perles de verre bleu et cinq perles de verre blanc furent découvertes au niveau des omoplates de la sépulture 134. La position des bras, allongés le long du corps, exclut l'hypothèse d'un chapelet tenu à la main. L'absence de la partie supérieure du squelette permet d'envisager un collier comportant un nombre de perles plus élevé. 35 perles sphéroïdes, en matière noire très brillante, découvertes à la base d'une tranchée-ossuaire, mesurent entre 18 et 6 mm de diamètre. Elles appartiennent vraisemblablement à un collier en raison de leur diamètre décroissant (ph. 15).

Les perles mises au jour dans les terres de comblement ressemblent à celles déjà signalées dans les sépultures. La plupart sont en buis ou en os (ph. 16); leur forme varie de la sphère au cylindre en passant par une forme oblongue. Des stries tracées au tour peuvent les orner. Parmi les formes plus rares, mentionnons deux perles polyédriques taillées dans une matière noire qui peut être du lignite.

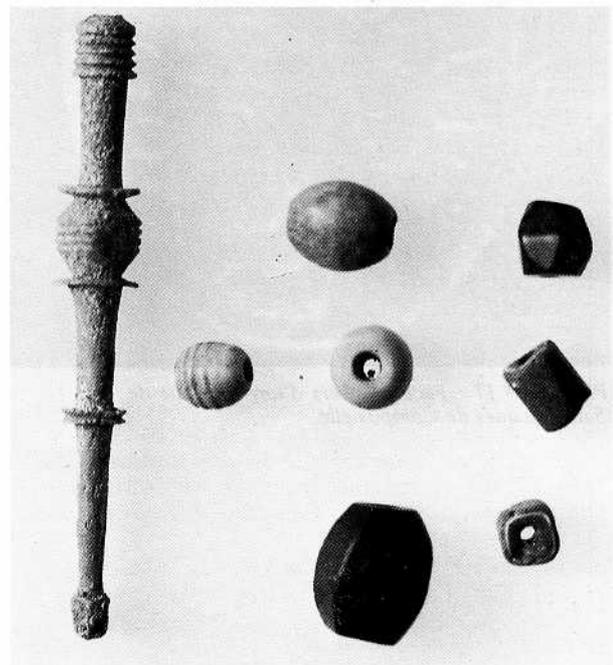


Photo n° 16 : Perles diverses et bâtonnet de chapelet en os.

### Les attributs de pèlerins de Saint-Jacques

En 1979, était fouillée la sépulture pratiquement intacte d'un pèlerin de saint Jacques. Deux autres pèlerins au moins ont été inhumés dans l'église. Une première sépulture située vers les carrés C15-B16 était marquée par une médaille et un bâtonnet, ornement de chapeau en os tourné (ph. 16). La médaille porte, au droit, saint Jacques auréolé tenant un bâton dans la main droite avec l'inscription . SAN . IACO . et, au revers, un personnage de face, tenant les mains jointes (ph. 17 et 18).

A une seconde sépulture de pèlerin doit appartenir l'extrémité en fer d'un bâton de pèlerin exhumé à 7 m de là en direction du chœur.

### Les épingles de suaire

Les épingles de suaire, très nombreuses, en cuivre parfois argenté, mesurent de 20 à 45 mm de long (ph. 19).



Photos nos 17 : Face et revers d'une médaille de Saint-Jacques de Compostelle.



Photos nos 18 : Face et revers d'une médaille de Saint-Jacques de Compostelle.

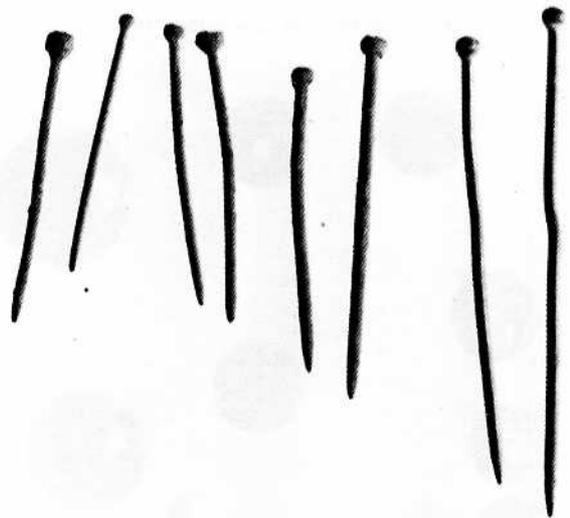


Photo n° 19 : Epingles de suaire.

## CONCLUSION

La fouille de l'ancienne église Saint-Sernin de Brive apporte des renseignements sur l'église elle-même, tant sur ses origines que sur son architecture, mais aussi sur les rites funéraires en usage au XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècles.

Bien que la fouille soit localisée au cœur du *vicus* antique, aucun vestige d'installation artisanale n'a pu être observé. En effet, tous furent détruits par l'implantation des nécropoles successives. Seuls quelques tessons de céramiques communes et sigillées ainsi qu'un fragment de statuette en terre cuite permettent d'évoquer cette activité artisanale, pourtant bien attestée à quelques dizaines de mètres au sud et à l'ouest (8).

La première nécropole n'est connue que par quelques fragments de sarcophages en grès retrouvés en place ou en fondation des murs de l'église. Leur cuve à peine trapézoïdale, sans réserve céphalique, permet de les attribuer avec certitude à une date antérieure au IX<sup>e</sup> siècle. Les éléments de comparaison, trop peu nombreux, ne permettent pas de les dater avec certitude. Toutefois, la fouille récente conduite à l'intérieur de la basilique Saint-Martin a livré quelques sarcophages semblables dont certains étaient scellés par du mortier de tuileau de tradition antique (9). En Creuse, le Dr Janicaud date des tombes de ce type aux VIII<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> siècles (10). Dans la région parisienne et en Picardie, où les sarcophages à réserve céphalique peuvent apparaître à l'époque carolingienne, de telles cuves sont généralement antérieures (11). Toujours est-il qu'à Brive, ces tombes sont antérieures à la première église et se situaient en dehors de l'enceinte de la ville.

Le culte de saint Sernin, appellation dérivée de saint Saturnin, martyr exécuté à Toulouse au III<sup>e</sup> siècle, s'est propagé à partir du V<sup>e</sup> siècle. La vénération précoce de ce saint laissait envisager une fondation fort ancienne de cette église. Or les données de la fouille infirment une telle hypothèse et permettent de suggérer une création relativement basse de ce lieu de culte. Les sources historiques ne font mention de la cure qu'à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle (12). La découverte, lors de la fouille de 1979, d'un four à cloche à l'intérieur de l'église (13) apporte quelques précisions. Son remplissage incluait en effet de très nombreux tessons de céramique formant un ensemble homogène datable de la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle (14). Pourquoi ne pas envisager, dans ces conditions, la construction de l'église à cette période ? Bien entendu, son implantation tardive à cet emplacement n'interdit pas d'envisager un lieu de culte dédié à saint Saturnin dans un autre endroit de la ville, peut-être à proximité.

D'ailleurs, à la fin du Moyen Age, ce n'était qu'une modeste chapelle implantée hors des murs de la ville, à l'emplacement d'une nécropole, peut-être même abandonnée depuis longtemps. L'étude de l'architecture du mur nord de l'église primitive confirme d'ailleurs le caractère très modeste de l'édifice. Nous n'avons pas ici de fondations bien appareillées comme beaucoup de nos églises rurales romanes limousines en possèdent. Quelques fragments de cuves de sarcophages associés à des moellons de dimensions diverses, mêlés à de la terre noire, supportaient un mur aux pierres simplement liées par un mortier maigre, pratiquement disparu. A noter que le caractère rustique de ce mur ne peut être évoqué pour avancer une datation précoce car la terre incluse dans les fondations renfermait des tessons médiévaux comparables à ceux mis au jour dans le remplissage du four à cloche. Les dimensions internes de cette première église n'excédaient pas 11 mètres en longueur pour une largeur estimée à 4,50 m par F. Moser (15).

Le mode de construction de la nouvelle église, celle du plan Massénat, diffère totalement : les fondations soignées sont implantées au fond d'une tranchée qui a retrouvé le sol sain. Les pierres du mur sont parfaitement taillées et assemblées. La découverte, en 1979, de fragments de statues dans des niveaux antérieurs au XVII<sup>e</sup> siècle a permis d'envisager l'hypothèse d'une destruction au cours d'un épisode des guerres de religion. En effet, les historiens relatent la destruction d'édifices religieux qui a eu lieu en 1579 (16). Cet épisode aurait alors concerné la première église. La seconde lui serait alors postérieure et pourrait seulement dater de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle ou du début du XVII<sup>e</sup>. Les renseignements fournis par la fouille ne contredisent pas une telle chronologie. La seule monnaie découverte en limite supérieure du comblement des fondations est un double tournoi de 1586 (n<sup>o</sup> 39 de l'inventaire). L'église avait alors une longueur intérieure de 19 m pour une largeur à peine supérieure à celle de l'église primitive. Il s'agit bien d'une nouvelle église car, en dehors de son nom et du lieu, rien ne la rattache au monument précédent qui a été totalement rasé. Seule une petite partie des fondations du mur nord a été réutilisée pour asseoir le parement interne du nouveau mur.

Une nécropole existait au moment de sa construction. Bien entendu, les tombes rencontrées lors du creusement des tranchées de fondation furent détruites. Toutefois, les ossements des défunts, soigneusement recueillis, furent par la suite méticuleusement rangés par catégories dans les tranchées de fondation : crânes regroupés, os longs empilés. Les tombes fouillées se répartissaient en deux couches nettement différenciées. Les plus anciennes se trouvaient dans une terre brune qui surmontait le sol naturel. Quelques-unes d'entre elles étaient vraisemblablement antérieures

(8) F. MOSER, Les ateliers gallo-romains de Brive (Corrèze), dans *Trav. d'Archéol. Limousine* 1980, vol. 7, 1987, p. 77-89.

(9) G. GANTIE, *Op. cit.*, p. 77-78.

(10) G. JANICAUD, Les sépultures des époques barbares et féodales dans la Creuse, *Mémoires de la Soc. des Sc. Nat. et Archéol. de la Creuse*, t. 27, fasc. 2, p. 257-271.

(11) M. DURAND, Archéologie du cimetière médiéval au sud-est de l'Oise, *Revue Arch. de Picardie*, n<sup>o</sup> spécial.

(12) J.-B. POULBRIERE, *Dictionnaire Hist. et Archéol. des paroisses du diocèse de Tulle*, t. I, p. 219.

(13) P. AUDOUY, F. MOSER, et G. ROUMIER, IX-Le Four, dans *Bull. de la Soc. Hist. et Arch. de la Corrèze*, t. 101, 1980, p. 204-205.

(14) R. LOMBARD, X - Les céramiques du sondage de l'église Saint-Sernin à Brive, dans *Bull. de la Soc. Hist. et Arch. de la Corrèze*, t. 101, 1980, p. 208-210.

(15) F. MOSER et G. ROUMIER, VIII - Approche de l'architecture du monument précédant celui visible sur le plan Massénat (1748), dans *Bull. de la Soc. Sc., Hist. et Arch. de la Corrèze*, t. 101, 1980, p. 200-203.

(16) F. MOSER et G. ROUMIER, *Id.*

res à la construction de la nouvelle église. Celles découvertes dans de la terre jaune étaient toutes postérieures à la construction. En effet, cette dernière couche a du être rapportée lors des travaux pour surélever et niveler le sol de la nef. Par la suite, un grand nombre d'inhumations n'ont fait qu'effleurer la couche brune. D'ailleurs, les doubles tournois de Louis XIII furent découverts dans la couche de terre jaune ou dans les terres remaniées des fosses contemporaines de la seconde église qui pénétraient la couche brune ; ces dernières se distinguaient parfaitement des rares sépultures plus anciennes par la présence de terre jaune qui comblait le vide formé par l'intérieur du cercueil, comme cela apparaît, par exemple, sur la coupe n° 3. Toutefois, peu d'inhumations anciennes subsistaient. C'était, semble-t-il, de simples inhumations en pleine terre comme la sépulture 156 dont la fosse pénétrait le sol naturel.

L'orientation des sépultures vers l'est (tête à l'ouest) prédominait, mais elle n'excluait nullement les orientations au nord ou au sud. Toutefois, dans le secteur III qui correspondait au côté nord de la nef, la majorité des sépultures regardaient vers le sud dans les niveaux inférieurs et vers le nord dans les niveaux supérieurs. Ce même secteur de fouille a livré huit inhumations d'enfants ou de nourrissons groupées dans le carré C17 (sépultures 169 à 176 non représentées sur le plan). Cette concentration de sépultures d'enfants n'était pas le fait du hasard. Il ne s'agissait toutefois pas d'un regroupement d'enfants non baptisés comme cela a pu exister (17). En effet, la taille des squelettes montre que certains d'entre eux étaient

âgés de 5 à 6 ans lors de leur décès. D'autre part, le recouplement de certaines de ces tombes par d'autres plus récentes atteste qu'elles se sont échelonnées sur une longue période. Il faut par conséquent exclure, pour expliquer un tel regroupement, l'hypothèse d'enfants décédés au cours d'une épidémie. Toutes ces tombes étaient orientées vers l'est. Les caveaux extérieurs à l'église, perpendiculaires au mur ouest, renfermaient des inhumations orientées vers l'est. Toutefois, si les pierres de chant observées contre le mur nord appartenaient bien à des caveaux semblables, ceux-là abritaient obligatoirement des sépultures tournées vers le sud ou vers le nord.

Le mobilier découvert au cours de la fouille comprend des bagues et anneaux portés par le défunt et des objets religieux, chapelets ou insignes de pèlerinage. Les épingles de suaire, extrêmement fréquentes dans les terres remaniées, ne permettent pas de les attribuer avec certitude aux squelettes auprès desquels elles furent trouvées. A l'exception de deux monnaies découvertes, l'une dans un crâne, l'autre au contact d'un squelette, toutes proviennent de terres remaniées et ne semblent pas en relation avec les sépultures. Leur présence s'explique beaucoup mieux par la perte de pièces qui se sont infiltrées entre les dalles du sol. La fréquence des inhumations et le tassement des terres, consécutif à l'effondrement des cercueils après pourriture du bois, ne pouvaient que disjoindre les dalles, facilitant alors l'infiltration des monnaies. Elles se trouvaient ainsi mélangées à la terre puis enfouies lors du rebouchage des fosses postérieures.

---

(17) Comme par exemple à Delle (territoire de Belfort) où en 1765, un angle du cimetière paroissial fut soigneusement délimité au moyen de piquets et réservé exclusivement aux sépultures d'enfants morts sans baptême. Michel COLNEY. Les pratiques funéraires

---

à l'époque moderne (XVII-XVIII<sup>es</sup> siècles) d'après les fouilles de Bourgogne et Grandvillars, territoire de Belfort), dans *La mort à travers l'archéologie franc-comtoise*, 1988, p. 96.

# INVENTAIRE DES MONNAIES

## MONNAIES ROYALES

### - Charles VI (1380-1422)

1 - + //// LVS. FRANCORVM.  
REX, écu aux trois fleurs de lis.  
+ SIT. NOME DNI. BENEDICTV,  
croix cantonnée d'une fleur de lis et  
d'une couronnelle.

Demi-guénard, 1<sup>re</sup> émission 1388 (Lafaurie, n° 382 a).  
Poids : 1,02 g.

### - François I<sup>er</sup> (1515-1547)

2 - + FRANC ///////////////  
REX, deux lis accostés dans un trilobe.  
+ TVRONVS CIVIS FRANCORVM,  
croix pattée dans un quadrilobe.  
Denier tournois (1<sup>er</sup> type; Lafaurie,  
n° 727).  
Poids : 0,74 g.

3 - /////////////// FRANCOR ///,  
deux lis surmontant un dauphin.  
Lég. illisible, croix pattée dans un quadrilobe aux angles rentrants.  
Double tournois du Dauphiné (Lafaurie, n° 731).  
Poids : 0,76 g.

4 - + FRANCIS ///////////////  
REX, trois fleurs de lis posées 2 et 1 dans le champ.  
+ SIT NOMEN /////////////// EN, croix pleine alésée dans un quadrilobe aux angles rentrants annelés. Sous la croix, lettre M : atelier de Toulouse.  
Double tournois à la croisette (Lafaurie, n° 791).  
Poids : 0,70 g.

5 - Exempleaire similaire aux légendes très abimées. Sous la croix, r : atelier d'Aix.  
Poids : 0,60 g.

6 - Exempleaire du même type aux légendes illisibles. Sous la croix, H : atelier de La Rochelle.  
Poids : 0,49 g.

### - Henri II (1547-1559)

7 - Légende illisible, deux lis dans un trilobe.  
TUR //////, croix pattée, X sous la croix. Atelier de Villefranche.  
Denier tournois (Lafaurie).  
Poids : 0,40 g.

8 - Exempleaire du même type que le précédent.  
Poids : 0,57 g.

### - Henri III (1574-1589)

9 - HENRICVS. III. D ////////. ET. P. REX. 1586 N, grand H couronné

entouré de trois fleurs de lis.  
SIT. NOMEN. DOMINI. BENEDICTUM, croix cléchée aux extrémités fleurdelisées. Point secret 4<sup>e</sup> - Montpellier.

Sol parisis (Lafaurie, n° 979).  
Poids : 1,92 g.

10 - HENRI. III. R.DE.FR ////////,  
buste lauré et cuirassé à droite.

+ DOVBLE TOVRNOIS. 1589. Trois fleurs de lis posées 2 et 1 dans le champ.  
Double tournois (Lafaurie, n° 992).  
Poids : 2,55 g.

### - Louis XIII (1610-1643)

11 - LOYS.XIII.RD.FRANC.ET.NA.  
Buste enfantin au col fraisé à droite.  
Au-dessus, lettre O.

+ DOVBLE TOVRNOIS\* 1623, trois fleurs de lis dans le champ, posées 2 et 1.  
Double tournois. Atelier de Riom (Ciani, n° 1720; Gadoury, n° 6).  
Poids : 2,60 g.

12 - LOYS.XIII.R.D.FRAN. ////////,  
son buste juvénile lauré à droite avec fraise et draperie. Au-dessous, lettre G.  
+ DOVBLE TOVRNOIS \* 1627. Trois fleurs de lis posées 2 et 1.

Double tournois frappé à Lyon (Ciani n° 1721; Gadoury, type 9).  
Poids : 2,64 g.

13 - Même type, atelier indéterminé, 1632.  
Poids : 2,11 g.

14 - LOVIS . XIII . R. D. FRAN . ET . NAV, son buste lauré et drapé à droite.  
Au-dessous, lettre K.

+ DOVBLE TOVRNOIS . 1639, trois fleurs de lis posées 2 et 1.  
Double tournois, atelier de Bordeaux (Ciani, n° 1722; Gadoury, type 11).  
Poids : 1,76 g.

15 - Même type. Atelier de Bordeaux, 1640.  
Poids : 2,86 g.

16 - Même type (variante LOYS).  
Atelier indéterminé, 1639.  
Poids : 2,30 g.

17 - Même type (variante LOYS).  
Atelier indéterminé, 1639.  
Poids : 2,76 g.

18 - LVD. XIII . DG . FR . ET . NAV.  
REX, sa tête laurée à gauche.

+ DOVBLE TOVRNOIS. 1642 H.  
Trois fleurs de lis posées 2 et 1.  
Double tournois. Atelier de La Rochelle (Ciani, n° 1724; Gadoury, type 11).  
Poids : 1,98 g.

19 - Même type. Atelier indéterminé, 1642.  
Poids : 1,79 g (Usé).

20 - Même type. Atelier de La Rochelle, 1643.  
Poids : 2,08 g.

21 - Même type. Atelier de La Rochelle, 1643.  
Poids : 2,589 g.

22 - Même type. Atelier de Montpellier, 1643.  
Poids : 1,86 g.

23 - Même type avec légende LOVIS. XIII.R.DE.FR ////////.  
Atelier de La Rochelle, 1643.  
Poids : 2,18 g.

24 - LOVIS.XIII.DG.R.FRAN.E.NA,  
buste du roi âgé, lauré et drapé, les épaules nues, tourné à droite; au-dessous, croix de Navarre.

+ DOVBLE TOVRNOIS. 1635. Trois fleurs de lis posées 2 et 1.  
Double tournois. Atelier de Saint-Palais (Ciani, n° 1730).  
Poids : 2,35 g.

25 - Même type. Atelier de Saint-Palais, 1635.  
Poids : 2,59 g.

26 - Double tournois inclassable. 1640.  
Poids : 2,07 g.

### - Louis XIV (1643-1715)

27 - L.XIII.ROY.DE.FR ET.DE.NA  
1696. Buste juvénile couronné et drapé à droite.

LIARD DE FRANCE, dans le champ, sur trois lignes. Au-dessus, lettre D, outre trois fleurs de lis.  
Liard de France. Atelier de Vimy (Gadoury, type 80)  
Poids : 3,24 g.

28 - Liard de France au droit fruste. Atelier de Paris (lettre A; Gadoury, type 80 à 81).

29 - ////////XIII.ROY.DE.FRANCE. ET.DE.NAV., trois L doubles consommés, posés en triangle cantonné de lis; en cœur.

Légende fruste; croix d'entrelacs fleurdelisés.

Pièce de six deniers dits "Dardennes". Différent d'atelier non discernable (Ciani, n° 2019; Gadoury, type 85).  
Poids : 4,17 g (usé).

## MONNAIES FEODALES

### Comté d'Angoulême

#### - Anonyme

30 - + LODO ////////, croix pattée.  
+ //GOSIM//, trois annelets et un croissant au 2<sup>e</sup> avec une croisette au

centre, formant la croix.  
Denier (Poey d'Avant, n° 2665).  
Mutilé. Poids : 0,52 g.

### Vicomté de Turenne

#### - Anonyme

31 - + R.VICECOMES. Croix cantonnée d'un anneau au 1<sup>er</sup> et au 4<sup>e</sup>.

+ TVRENNE, dans le champ, A; au-dessus et au-dessous, un croissant et, de chaque côté, un anneau.

Obole (Poey d'Avant, n° 2336).

Poids : 0,50 g.

### Cahors

- **Raymond de Cornil, Evêque de Cahors (1280-1293)**

32 - + EPISCOPVS, crosse tournée à gauche sur une croisettes, entre deux autres croisettes.

+ CATVRCENSIS, croix pattée cantonnée d'un R. au 1<sup>er</sup>.

Obole (Poey d'Avant, n° 3910).

Poids : 0,90 g.

### Vicomté de Limoges

- **Jean III (1301-1334). Emis entre 1301 et 1305.**

33 - + IHE, croix pattée cantonnée d'un trèfle au 1.

+ VVVVV VICEN VVVVV, armes couvrant tout le champ : échiqueté au franc quartier dextre coté (Armes de Limoges et de Dreux).

Denier (Poey d'Avant, n° 2307; Dhenin, type C1).

Poids : 0,83 g.

### Navarre

- **Antoine de Bourbon et Jeanne d'Albret (1555-1562)**

34 - VVVV.ET.I VVVV/DEI.G.RR.N/VVVV //, dans le champ, monogramme couronné formé d'un A et d'un I, étoile au-dessus.

+ VVV DEI SVM // . AV . SVM VVV, suivi d'un petit monogramme; croix aux bras tortillés, évidée et cantonnée de deux A et de deux I couronnés.

Liard. (Poey d'Avant, n° 3433).

Mutilé. Poids : 0,38 g.

#### - Pie V (1566-1572)

35 - // VS PP // INTVS, le pape assis. CAR VVV BO VVVVV.L.AV, croix cantonnée de quatre doubles clés en sautoir.

(Poey d'Avant, n° 4302).

Poids : 0,91 g.

#### - Clément VIII (1592-1605)

36 - VVVV ENS . VIII . / ONTI .. VVV, écusson aux deux clés surmonté de la tiare et accosté de deux A.

VVV. VVVV LLVS . VIC VVV AVEN. 1593, croix pattée et échancrée, cantonnée de deux rosaces et de deux lions.

(Poey d'Avant, n° 4334).

Poids : 1,80 g.

### Principauté d'Orange

#### - Frédéric Henri (1625-1647)

37 - + FRED HENR. DG . P // A, son buste à droite.

(fleur) DOVBLE TOVRNOIS . 1640, trois trèfles simulant des lis posés 2 et 1.

Double tournois (Poey d'Avant, n° 4609).

Poids : 1,48 g.

38 - + FRED HE VVVVV, buste à droite.

+ DOVBLE TOVRNOIS 1642 trois trèfles simulant des lis posés 2 et 1.

Double tournois (Poey d'Avant, n° 4608 - variante)

Poids : 2,17 g.

### Principauté des Dombes

#### - François II (1582-1592)

39 - + F.D.BOURB.P.D. DOMBES. M, buste à gauche.

+ DOVBLE TOVRNOIS, 1586, trois fleurs de lis avec bande.

Double tournois (Poey d'Avant, n° 5137).  
Poids : 2,69 g.

- **Gaston d'Orléans, prince usfruitier (1628-1657)**

40 - VVVVVVV VSV DE LA SOV DOMB, buste à droite

DOV VVVVV RNOIS.1639. Trois fleurs de lis sous un lambel avec un point au centre.

Double tournois.

Poids : 1,84 g.

41 - GASTON. VSV. DE. LA. SOV. DOM.G, buste à droite.

DOVBLE TOVRNOIS. 1642, trois fleurs de lis sous un lambel.

Double tournois.

Poids : 2,10 g.

42 - + GASTON.VSV.DE.LA.SOV. DOM, buste à droite avec fraise.

DOVBLE TOVRNOIS.1638, trois lis sous un lambel.

Double tournois (Poey d'Avant, n° 5196).

Poids : 2,08 g.

43 - Même type. Date illisible.

Poids : 2,06 g.

44 - Même type. Date illisible.

Poids : 2,37 g.

45 - VVVVV ON VPFD, tête à droite.

DENIER TOVRNOIS VVVV, deux lis sous un lambel A sous les lis.

Denier tournois (Poey d'Avant, n° 5210).

46 - GAST.PATR.R.VSFR.PR. DOM. Buste drapé à droite; Au-dessous un A.

DENIER TOVRNOIS 16... deux lis sous un lambel.

Denier tournois (Poey d'Avant, n° 5207).  
Poids : 1,25 g.

A cet inventaire il convient d'ajouter dix monnaies non identifiées, dont au moins quatre double tournois du XVII<sup>e</sup> siècle et un méreau de plomb anépigraphe.

## INVENTAIRE DES SEPULTURES

| N°  | Situation        | Orientation | Commentaire  |
|-----|------------------|-------------|--|
| 100 | D13-E13          | nord-sud    | Mauvais état. Seuls les fémurs et une partie de la colonne vertébrale sont en connexion. 5 perles de verre au niveau de la poitrine  |
| 101 | C14-D14-E14      | sud-nord    | Squelette allongé sur le dos, mains croisées sur le pubis et jambes allongées  |
| 102 | D10-D11          | est-ouest   | Ne subsistent que le crâne et 7 vertèbres  |
| 103 | D11-D12          | ouest-est   | Subsistent 2 fémurs, 2 tibias et 1 péroné  |
| 104 | C14              | sud-nord    | Extrémités distales des tibias et des péronés, carpes et quelques côtes  |
| 105 | C11              | ouest-est   | 2 tibias, 1 péroné, carpe et métacarpe   |
| 106 | D10-D11          | ouest-est   | 1 fémur, 1 tibia, 1 péroné   |
| 107 | B10-B11          | est-ouest   | 1 fémur, 1 tibia   |
| 108 | B10              | est-ouest   | 2 extrémités proximales de tibias et péronés   |
| 109 | D10              |             | Quelques vertèbres en connexion  |
| 110 | C10              | ouest-est   | 7 vertèbres et un fragment de bassin   |
| 111 | C10-C11          | ouest-est   | Squelette masculin long de 1,75 m. Tête de profil regardant vers le sol, bras droit replié sur l'épaule droite, bras gauche replié sur le coude droit. Jambes allongées, pieds croisés   |
| 112 | C10-C11, D10-D11 | ouest-est   | Enfant. Avant-bras gauche sur le ventre, jambes allongées  |
| 113 | D10              | ouest-est   | Tête de trois-quarts, regardant vers le sol. Jambes allongées; placée contre la sépulture 112  |
| 114 | D10-D11          | ouest-est   | Tête de face reposant sur la murette fermant les caveaux<br>Restent : jambes, côtes et colonne vertébrale; pierre sur le bassin  |
| 115 | caveau Z         | ouest-est   | Fémur, tibia, frag. du bassin, crâne et colonne vertébrale, tête de face   |
| 116 | caveau E         | ouest-est   | Tête de face, bras repliés sur le haut de la poitrine, jambes allongées, taille : 1,75 m   |
| 117 | caveau F         | ouest-est   | Tête de face, repliée sur la poitrine, bras croisés sur le ventre, jambes allongées, taille : 1,55 m   |
| 118 | caveau Z - B11   | ouest-est   | Tibia, péroné et métacarpes  |
| 119 |                  |             |  |
| 120 | caveau Z         | ouest-est   | 2 tibias et 2 péronés  |
| 121 | caveau F         | ouest-est   | 2 tibias   |
| 122 | caveau E         | ouest-est   | Reste de bras et avant-bras  |
| 123 | caveau E         | ouest-est   | Squelette d'enfant en très mauvais état  |
| 124 | caveau G         | ouest-est   | 2 péronés, tarses et métatarses  |
| 125 | F14              |             | Quelques côtes et crânes dans la coupe   |
| 126 | F15              | nord-sud    | Squelette couché sur le côté, tourné vers l'est  |
| 127 | caveau G         | ouest-est   | Quelques vertèbres et côtes, 2 tibias et pieds   |
| 128 | caveau G         | ouest-est   | 2 tibias et quelques os du tarse   |
| 129 | M24              | ouest-est   | Sépulture immédiatement sous le goudron, traces du cercueil; squelette presque complet mais en très mauvais état   |
| 130 | M23-M24          | nord-sud    | Cercueil, tibias, péronés, tarses et métatarses  |
| 131 | L23-L24          | sud-nord    | Extrémité d'un cercueil avec clous reposant sur le mur de galet, un tibia, tarses et métatarses  |
| 132 | L21-L22          | ouest-est   | Cercueil pratiquement complet, tête de profil tournée vers le sud, bras gauche replié sur l'épaule gauche, bras droit sur la poitrine. Squelette incomplet : à l'exception des deux fémurs, toute la partie inférieure manque. Mobilier deux bagues et cinq perles au niveau de la main gauche |

| N°  | Situation     | Orientation | Commentaire  |
|-----|---------------|-------------|--|
| 133 | N21-N22       | ouest-est   | Cercueil complet, bras croisés sur le sternum, jambes allongées, la tête et le bras droit manquent ainsi qu'une partie des jambes, une perle en os au niveau des jambes                  |
| 134 | L22-M22       | est-ouest   | Squelette couché contre le mur, les bras le long du corps, la tête et les jambes manquent; une monnaie au niveau des côtes, collier de perles bleues et blanches au niveau des omoplates |
| 135 | M23           | sud-nord    | Bassin et une vertèbre en connexion  |
| 136 | M21-M22       | ouest-est   | Squelette d'enfant en mauvais état dans un cercueil, deux épingles de linceul  |
| 137 | M21           | ouest-est   | Reste de cercueil avec crâne, sépulture détruite par S136, aiguille en argent sur le crâne   |
| 138 | O22           | nord-sud    | Cercueil, bras repliés sur le ventre, la tête manque et les jambes sont engagées dans la coupe   |
| 139 | O21           | sud-nord    | Tibias et pieds  |
| 140 | M24-N24       | sud-nord    | Cercueil, seule partie gauche du squelette subsiste, bras allongé le long du corps   |
| 141 | N21-N22-N23   | ouest-est   | Cercueil bien conservé, bras droit replié sur l'épaule droite, bras gauche sur la poitrine   |
| 142 | M23-M24       | ouest-est   | Fosse entaillant très légèrement le sol naturel, squelette détruit à l'exception de deux fémurs, trace du fond du cercueil (en partie détruit par S143)                                  |
| 143 | M24           | ouest-est   | Cercueil en mauvais état à la base de la couche 3 et engagé dans coupe, crâne et fragment de colonne vertébrale  |
| 144 | M23-M24       | nord-sud    | Squelette en contact avec le sol naturel (couche 4), très mauvais état de conservation   |
| 145 | O22           | sud-nord    | Tibia, fémur, péroné   |
| 146 | N24           | ouest-est   | Cercueil, crâne fragmenté, reste détruit   |
| 147 | N23           | ouest-est   | Tibia, péroné, os du pied  |
| 148 | N23 sous S147 | ouest-est   | Fémur, deux tibias, deux péronés   |
| 149 | N23           | ouest-est   | Pieds à la base de la couche 3   |
| 150 | O21           | ouest-est   | 1 humérus  |
| 151 | O21-O22       | ouest-est   | Adolescent avec ossification non terminée, squelette complet avec les bras le long du corps  |
| 152 | O25           | nord-sud    | Cercueil à la base de C3, squelette de vieillard engagé dans la coupe, tête vers l'est, bras croisés sur le ventre   |
| 153 | O24           | sud-nord    | Bassin, 2 fémurs et un tibia, reste du squelette engagé dans la coupe  |
| 154 | O23-O24       | nord-sud    | Os des jambes en mauvais état  |
| 155 | O24           | sud-nord    | Fémurs, tibias et pieds en mauvais état  |
| 156 | O24           | ouest-est   | Fosse creusée dans la couche 4, quelques vertèbres et quelques côtes, 2 omoplates  |
| 157 | B20-C20       | nord-sud    | Cercueil, squelette en très mauvais état, monnaie  |
| 158 | C19           | sud-nord    | Mauvais état, tête disparue, bras droit posé sur la hanche gauche  |
| 159 | C18           | nord-sud    | Cercueil, squelette en mauvais état, bras croisés sur le ventre, 2 bagues à la main droite   |
| 160 | C19           | sud-nord    | Cercueil, la tête et les pieds manquent, bras gauche replié sur le ventre, bras droit le long du corps, une bague à la main gauche et chapelet à la hauteur du bassin                    |
| 161 | C18-D18       | sud-nord    | Cercueil, la tête manque, bras repliés et mains croisées sur le haut de la poitrine, chapelet sur les mains, croix en bronze   |
| 162 | C18           | sud-nord    | Détruite par 159, seuls subsistent un fémur, un tibia, et les restes du pied   |

| N°  | Situation                     | Orientation | Commentaire  |
|-----|-------------------------------|-------------|--|
| 163 | B20-C20-D20                   | nord-sud    | Bras et fémur gauche manquent, bras droit replié sur la poitrine, bague à la main droite   |
| 164 | B17-C17-D17                   | sud-nord    | Cercueil, squelette en mauvais état, bras repliés sur le ventre  |
| 165 | B18-B19<br>C18-C19<br>D18-D19 | sud-nord    | Sépulture en mauvais état, cercueil, bras croisés sur le ventre  |
| 166 | B19-B20<br>C19-C20            | nord-sud    | Cercueil, le bras gauche manque, bras droit replié sur le ventre et main gauche sur le bas de la poitrine, taille 1,60 m         |
| 167 | B18-B19<br>C18-C19<br>D18-D19 | nord-sud    | Cercueil, manquent la tête et le bras gauche, avant-bras repliés sur le ventre   |
| 168 | C16-C17-C18                   | ouest-est   | La tête et les bras manquent, avant-bras croisés sur le ventre, bague à la main droite et chapelet à la main gauche              |
| 169 | C17                           | ouest-est   | Squelette d'enfant en très mauvais état sous la sépulture 168, la tête manque  |
| 170 | C17                           | ouest-est   | Squelette d'enfant sous la sépulture 169, en très mauvais état   |
| 171 | C16-C17                       | nord-sud    | Membres inférieurs d'un enfant avec des restes du bassin et partie inférieure de la colonne vertébrale                           |
| 172 | C17                           | ouest-est   | Squelette de bébé dont il reste des fragments de bassin, de la colonne vertébrale et l'avant-bras droit                          |
| 173 | C17                           | ouest-est   | Sépulture de bébé dont il ne subsiste que la partie inférieure du squelette  |
| 174 | C17                           | ouest-est   | Sépulture d'enfant, la tête a été détruite par S172 et les membres inférieurs par S175   |
| 175 | C17-C18                       | ouest-est   | Sépulture d'enfant dont il manque le bras droit et les membres inférieurs  |
| 176 | C17-C18                       | ouest-est   | Sépulture de nourrisson, la tête manque  |
| 177 | C16-D16                       | nord-sud    | Sépulture en cercueil, la partie supérieure du tronc et le crâne sont absents  |
| 178 | C16-C17-C18                   | ouest-est   | La partie gauche du squelette manque, le corps était placé sur le côté, tourné vers le nord                                      |
| 179 | C16-C17-C18-B16<br>B17-B18    | ouest-est   | Sépulture en très mauvais état dont il ne subsiste que les jambes et le bras droit   |
| 180 | C15-D15                       | ouest-est   | Sépulture d'adolescent en cercueil en très mauvais état dont il ne reste que les membres inférieurs                              |
| 181 | D16-D17                       | ouest-est   | Sépulture en très mauvais état dont il ne restait que les traces des os longs  |
| 182 | C16-D16                       |             | Sépulture d'adolescent, les tibias manquent, le bras droit est replié sur le haut de la poitrine, le gauche sur la hanche droite |